



Bulletin municipal

Janvier 2016

Loyat

• Le terrain multisports •



p.14

Zoom sur la
vie scolaire



p.22

Zoom sur
le service
administratif



Mairie

Rue de la Mairie - 56800 LOYAT

Tél. 02 97 93 02 33

Fax 02 97 93 06 67

www.loyat.fr

Lundi et mercredi : 14h00-17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30 et 14h00-17h30

Samedi matin : 9h00-12h00

Sommaire

- Vœux du maire 1 et 2
- Inauguration 3
- Echos du conseil municipal 4 à 6
- Urbanisme 7
- Finances 8 et 9
- Travaux 2015 10 et 11
- Etat-civil 2015 12
- Médiathèque 13
- Vie scolaire 14 à 16
- Retour en images sur l'année 2015 17 à 20
- Vie économique 21
- Le service administratif 22 et 23
- Cadre de vie 24 et 25
- Vie associative 26 à 29
- Loyatais à l'honneur..... 30 à 32
- CCAS 33
- Informations diverses 34 à 36

Vœux du Maire



Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente, à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles et aux personnes qui vous sont chères, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets tant personnels que professionnels. Je souhaite également adresser un message d'encouragement à toutes les personnes qui vivent une situation difficile et à celles qui souffrent de maladie, de dépendance ou de solitude. J'ai une pensée particulière pour les familles qui ont perdu un proche au cours de l'année 2015.

Ces vœux de bonne année vont également à l'ensemble du personnel municipal, aux services techniques, administratifs et périscolaires qui, tout au long de l'année 2015, ont travaillé au service de la commune et des Loyatais.

Vous l'avez peut-être lu dans le journal, Loyat et Campénéac sont les deux communes dont les populations ont le plus progressé au sein de Ploërmel communauté avec un taux d'augmentation de 2,3 %. Depuis le 1^{er} janvier 2016 la population officielle totale de la commune est de 1691 habitants. Notre commune est toujours aussi attrayante. C'est un gage du dynamisme de Loyat. C'est une chance pour nos écoles - il y a actuellement 40 élèves à l'école Théodore Botrel et 138 élèves à l'école Ste Jeanne d'Arc - et aussi pour nos associations, nos commerces, nos artisans et nos professionnels de santé.

Je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui viennent de s'installer dans notre commune.

Ces vœux sont aussi l'occasion de remercier celles et ceux qui œuvrent en faveur de Loyat et des Loyatais et qui contribuent ou ont contribué, par leur travail ou leur engagement, au bien être de la population. Cette année, en signe de reconnaissance, j'ai remis la médaille de la commune à deux d'entre eux, Messieurs Victor Hamonet et Charles Le Moine, pour leur implication dans la résistance pendant la guerre 39/45. Au cours d'une cérémonie émouvante, les enfants de nos deux écoles leur ont lu un message de remerciements et de reconnaissance. Je les en remercie.

Responsable de la publication : Denis Tréhorel

Rédaction : commission communication

Crédit photos : Mairie de Loyat - les associations loyataises - les écoles - Les Infos (Martine Gatti) - Le Ploërmelais - Fotolia©

Tirage : 850 exemplaires. Imprimerie Poisneuf - Josselin - 02 97 22 23 40 - 0116-025282

Quelles ont été les réalisations de 2015 ?

Au début de l'année nous avons eu la création d'un cabinet dentaire. Cela n'a pas été un dossier facile. En effet, nous avons pris un engagement sur la date de livraison du local et nous avons rencontré quelques difficultés pour obtenir des devis. Néanmoins, le chantier s'est terminé et le dentiste, Ruben Campos et son amie Débora, ont débuté leur activité le 10 août. Depuis, le cabinet ne désemplit pas et les utilisateurs semblent très satisfaits. Je tiens à préciser que, dès son arrivée, nous avons accompagné le jeune couple dans ses démarches et créé un réseau relationnel pour l'entourer. Passionné de foot, Ruben porte désormais le maillot de la Garde de l'Yvel.

Autre chantier : la toiture de la mairie était en mauvais état et il fallait y remédier.

Le devis de Chefdor couverture de Loyat a été retenu et le chantier est maintenant terminé.

Enfin, la commission travaux a étudié l'implantation d'un terrain multisports au cœur du bourg. L'entreprise Sport Nature de Beignon, fabricant et poseur, a été choisie pour réaliser ce terrain qui a très rapidement trouvé ses utilisateurs, notamment lors des activités périscolaires, les mercredis, les week-ends et pendant les vacances scolaires.

Dégradation de bâtiments

Au premier semestre 2015, nous avons subi des intrusions répétées dans différents bâtiments communaux. L'école publique a été visitée, avec effractions, plusieurs fois. Une des classes a été vandalisée : de la peinture a été projetée sur les murs et sur le mobilier où des kalachnikovs ont été peintes ainsi que des dessins obscènes. Les vandales ont essayé de mettre le feu à une porte intérieure. La salle omnisports a elle aussi subi des dégradations : des portes intérieures ont été cassées à coup de pied, des casiers appartenant aux associations sportives ont été fracturés et des boissons et des gâteaux renversés et éparpillés sur le sol. A chaque fois nous avons déposé plainte à la gendarmerie. L'enquête a permis d'identifier les auteurs, plusieurs mineurs et un majeur, tous de Loyat. Un procès aura lieu dans le courant de l'année 2016. Ces dégradations coûtent cher et sont génératrices de stress.

Le personnel communal

Madame Marie-Andrée Maillard a fait valoir ses droits à la retraite. Officiellement, elle a cessé d'être employée communale le 1^{er} août après 42 ans de bons et loyaux services. Elle a été remplacée par Monsieur Manuel Macé du 11 mai au 10 novembre, et depuis le 16 novembre, par Madame Françoise Coyac.

Début septembre, nous avons signé un contrat CAE avec Mademoiselle Cindy Folleville.

Elle intervient au service administratif, à la cantine et en animation auprès des élèves.

Nous avons donc à ce jour 9 agents : Françoise Coyac et Sylvie Jaslet au service administratif, Patrice Noël, Jean-François Rocher et Jean-Yves Roselier au service technique, Martine Benoit et Françoise Roussel aux services de la cantine et de l'entretien des locaux, Corinne Le Gloahec, ATSEM à l'école publique et enfin Cindy Folleville qui intervient donc dans plusieurs services. Nous avons en complément des personnels extérieurs qui interviennent à l'entretien, à la cantine et aux activités périscolaires.

Je ne peux pas finir d'évoquer l'année 2015 sans avoir une pensée pour un compagnon de route qui nous a quittés. Notre ami Jean Guillaume qui fut, tout au long de sa vie professionnelle, un grand serviteur de l'Etat. Il m'a, il nous a, beaucoup appris quand il était conseiller municipal et conseiller communautaire.

Quels sont les dossiers pour 2016 ?

Premier dossier, le recensement : il se déroule du 21 janvier au 20 février 2016.

Trois personnes ont été recrutées. Elles passent et passeront à votre domicile.

Nous allons commencer les travaux d'accessibilité dans nos bâtiments publics. Si nous obtenons des subventions, nous essaierons de tout faire en 2016, sinon les travaux seront étalés sur 3 ans.

Nous allons également procéder au remplacement des ouvertures des deux étages de la mairie ainsi que celles de la salle annexe. Ensuite, nous ferons le ravalement de la mairie. Nous allons également lancer une étude pour revoir l'aménagement de l'entrée de la mairie et de l'accueil.

Nous prévoyons de refaire les joints de la façade de la médiathèque.

A l'école Théodore Botrel, nous remplacerons le jeu de cour qui a fait son temps. Le nouvel ensemble sera équipé d'une surface de réception en mousse.

Concernant les trottoirs du bourg, nous envisageons une étude pour définir un programme de réfection.

Nous allons étudier un projet pour une maison de l'enfance. En effet, la salle annexe qui accueille la garderie périscolaire est devenue un peu petite. Le nombre d'enfants ne cesse d'augmenter. Cette maison pourrait accueillir la garderie, l'aide aux devoirs, les ateliers pour les assistantes maternelles, les temps d'activités périscolaires et le centre aéré des petites et grandes vacances.

Enfin, dans le lotissement du domaine de Poullouan, nous avons déjà vendu 10 lots sur 12 et un compromis a été signé pour un des deux lots restants. Si nous voulons accueillir de nouveaux habitants, en plus des ventes

de terrains privés, nous devons avoir la capacité de proposer des terrains en lotissement pour les personnes qui font ce choix de lieu de vie. Il nous faut donc faire avancer notre projet du lotissement de la Voie Verte.

Un mot sur les finances

Comme vous le savez peut-être, depuis 2014, le gouvernement a choisi de baisser les dotations aux collectivités territoriales. En 2015 nous avons reçu 25 707 € de moins qu'en 2013. En 2016, ce seront 43 977 € de moins qu'en 2013. La baisse sur 3 ans représente 77 101 €. C'est une somme importante qui diminue notre capacité d'investissement. Pour pouvoir financer le développement de la commune, il faudra continuer à contenir les dépenses de fonctionnement et essayer d'attirer de nouveaux habitants. Notre volonté est de limiter, autant que possible, les augmentations d'impôts.

La Loi NOTRe

Le gouvernement a décidé de mettre en place une « Nouvelle Organisation du Territoire de la République » dans sa loi appelée « loi NOTRe ». Elle concerne les départements, les régions et les intercommunalités. Le préfet du Morbihan a prévu un schéma départemental dans lequel notre communauté de communes, Ploërmel communauté, serait fusionnée avec Josselin communauté, la communauté de communes du Porhoët et celle de Mauron. Cette nouvelle communauté de communes serait donc composée de 32 communes et compterait environ 40 000 habitants. Elle devrait être constituée au 1^{er} janvier 2017. Notre conseil municipal a donné un avis favorable à cette proposition du Préfet. Je fais partie du comité de pilotage composé de 20 élus des différentes communautés de communes, et nous avons déjà commencé à travailler ensemble. C'est un dossier important pour l'avenir de notre territoire, c'est pourquoi je m'y investis.

Au début de cette nouvelle année, je vous reformule mes vœux : élus, acteurs de la vie loyataise, ayons foi en nos capacités, notre force, notre intelligence d'hommes et de femmes responsables de bon sens et de bonne volonté pour continuer à développer LOYAT. Efforçons nous ensemble, avec nos convictions et nos valeurs, de donner le plus de sens possible à nos projets, à nos services, à ce qui pourra nourrir la confiance et le bien-vivre des Loyatais.

Denis TREHOREL,
Maire

Les Morbihannais sont invités à s'initier gratuitement aux gestes qui sauvent les samedis du mois de février 2016.

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur et l'Education nationale, avec les acteurs du secours, organisent une campagne nationale d'initiation gratuite au secourisme d'une durée d'une heure.

Pour le Morbihan, la préfecture organise sur le mois de février, le samedi, des initiations aux gestes de premiers secours en partenariat avec les sapeurs-pompiers (UDSP), la Croix-Rouge, l'Ordre de Malte, l'UIAPS, la SNSM et les formateurs secouristes de l'Education nationale.

Elles seront ouvertes à toutes les personnes intéressées (à partir de l'âge de 10 ans) et ne nécessitent aucun pré-requis particulier. Chaque participant recevra une attestation délivrée par le formateur au nom du préfet.

Des sessions sont proposées sur les communes d'Auray, Lanester, Lorient, Ploërmel, Pontivy et Vannes. Afin de faciliter la prise de rendez-vous, les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire au préalable via le site internet des services de l'Etat du Morbihan : **www.morbihan.fr.**

DEVEZ-VOUS ACTEUR
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS
dans le Morbihan
Il y a des gestes qui sauvent
Suivez une initiation gratuite
#lesgestesquisauvent

ALERTER (112)
DÉFIBRILLER
MASSER
POSER UN GARROT

Ploërmel AU CC LECLERC avec l'ORDRE DE MALTE LES SAMEDIS 6 et 20 FEVRIER 2016 séance de 10h30 à 11h30 séance de 14h30 à 15h30 séance de 16h30 à 17h30 AU CENTRE DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS 12, rue Porte Bergault à Ploërmel avec l'UDSP LES SAMEDIS 13 et 27 FEVRIER 2016 séance de 14h30 à 15h30 séance de 16h30 à 17h30	Pontivy AU CENTRE DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS Rue Charles Le Tellier à Pontivy avec l'UDSP LES SAMEDIS 6, 13, 20 et 27 FEVRIER 2016 séance de 14h30 à 15h30 séance de 16h30 à 17h30	Vannes AU CC CARREFOUR (ex Forthtel) avec LA CROIX ROUGE FRANÇAISE LES SAMEDIS 6, 13, 20 et 27 FEVRIER 2016 séance de 10h30 à 11h30 séance de 14h30 à 15h30 séance de 16h30 à 17h30 AU CC LECLERC (ex Lané) avec l'ORDRE DE MALTE LES SAMEDIS 13, 20 et 27 FEVRIER 2016 séance de 10h30 à 11h30 séance de 14h30 à 15h30 séance de 16h30 à 17h30 A LA MAISON DES ASSOCIATIONS 31, rue Guillaume Le Bartz - VANNES avec la SNSM LE SAMEDI 13 FEVRIER 2016 séance de 10h30 à 11h30 - séance de 14h30 à 15h30
---	---	--

Inscriptions et informations sur **www.morbihan.gouv.fr**

Le terrain multisports

Cette aire de jeux, inaugurée le 11 décembre dernier, est le résultat d'un projet souhaité par la municipalité, afin d'offrir aux enfants un équipement sportif de qualité en accès libre.



A l'image de l'univers sportif qu'elle incarne, cette réalisation est le fruit d'un travail collectif au sein de la commission travaux. Ses membres se sont déplacés dans plusieurs communes équipées d'une telle structure afin de comparer les modèles existants, choisir les matériaux et définir le coloris.

Très rapidement, son implantation sur les anciens terrains de basket a été retenue : un emplacement stratégique dans le centre-bourg, à proximité des écoles, de la salle omnisports et de la salle polyvalente.

Cette réalisation est un succès. Le terrain de jeux, à peine terminé, était déjà occupé par des enfants impatients d'en profiter.

Il présente aussi plusieurs avantages pour la commune :
- il permet la pratique de divers sports collectifs tels que le football, le basket qui rencontrent un grand engoue-

ment, mais aussi le hand-ball ou le volley-ball. Il assure ainsi la promotion de l'activité sportive indispensable au bien-être de tous.

- il s'agit également d'un lieu de rencontres et d'échanges pour les enfants de tout âge. C'est aussi un nouveau lieu de vie au sein de notre commune, multi générationnel, destiné aux enfants, à leurs parents et à tous les Loyatais.
- il est également un équipement supplémentaire utilisé par les animatrices des nouvelles activités périscolaires entre 16h et 17h.
- enfin, il bénéficie aux élèves des deux écoles de la commune situées à quelques mètres seulement de cet équipement.

Pour terminer, parlons du coût de cette réalisation : 34 781.38 € TTC de travaux. La commune a bénéficié d'une aide appréciée du département de 5 886.25€.

Pour répondre à la demande des Loyatais, des poubelles et des bancs seront prochainement installés à cet endroit.

Pour conclure: « jeunes et moins jeunes, parents et enfants, cet espace est à vous, faites le vivre et prenez-en soin ».

Vous pouvez visionner une vidéo réalisée lors de l'inauguration par Roger Malo, via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=OHsH7OOCgDk>





Après l'appel des élus fait à chaque séance par la plus jeune du conseil municipal, soit Madame Nadège DEMOLLIENS, Monsieur le maire entame l'ordre du jour. Il commence toujours par l'approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Conseil du 29 janvier 2015 Convention soutien technique avec Ploërmel communauté

Il est proposé que le pôle aménagement, urbanisme et environnement de Ploërmel communauté intervienne dans les domaines de la voirie pour les prestations suivantes : assistance à la gestion de la voirie et de la circulation, autorisations de voirie, alignements, suivi des gestionnaires de réseaux, DICT, déclassements des voies... Les charges inhérentes à cette mission incombent à Ploërmel communauté. Il est prévu qu'une convention soit conclue pour une durée de 6 ans. Après discussion, à l'unanimité, Monsieur le maire est autorisé à signer cette convention.

Choix des entreprises pour les travaux du cabinet dentaire

Les devis avaient été ajustés en fonction des dernières vérifications de l'architecte. Pour le cabinet dentaire au rez-de-chaussée, les travaux s'élevaient à 70 405,56€ HT et pour le futur logement locatif à l'étage à 22 135,59€ HT.

Une assistance à maître d'ouvrage avait également été votée. Monsieur BERNARD Gérard a été retenu pour 3 mois et pour un coût de 720€ HT. Quant à la mission de coordination de sécurité et protection de la santé, le conseil a retenu la SARL MAHE Environnement pour 765€ HT.

Divers contrats

1) Entretien matériel de cuisine. Trois sociétés ont été consultées. Pro Cuisines Services a été retenue pour un montant annuel de 397€ HT.

2) Contrat de vérification des installations électriques et de sécurité incendie des bâtiments communaux : pour les installations électriques, ajout des chapelles de Crétudel et de Trégadoret. Pour les installations de sécurité incendie, ajout de l'église, du cabinet médical et des vestiaires de foot. Le cabinet a accepté la majoration de 144€ au contrat initial qui était de 1 029,00€ HT. Cette prestation est assurée par l'entreprise DEKRA.

3) Renouvellement contrat de lutte contre les nuisibles avec la société FARAGO pour un montant de 2539,93€ TTC.

Désignation d'un référent « frelons asiatiques »

M RICHARD-PARPAILLON a proposé sa candidature et celle-ci a été acceptée.

Conseil du 24 mars 2015 Finances

- Présentation et approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes de 2014,

- Affectation des résultats de 2014,

- Vote des taux d'imposition pour 2015,

- Vote du budget primitif et des budgets annexes 2015.

Vous pouvez relire le « P'tit Loyatais » N°19 d'avril - mai - juin 2015, vous trouverez les grandes lignes de cette partie finances.

- Contrat d'association avec l'école privée : le conseil a accordé une subvention de 880€ par enfant de maternelle (60) et 331€ pour chaque élève du primaire (70).

Mission de maîtrise d'œuvre pour le marché de voirie

Le conseil a attribué cette mission au cabinet ATEC de PACE pour un montant de 3 000€ HT.

Des travaux supplémentaires en électricité et en plomberie devraient être effectués au cabinet dentaire

Le devis proposé par l'entreprise JAN s'élevait à 5 863€ HT et a été voté.

Création d'un poste de rédacteur territorial de 2^e classe

Notre secrétaire générale, Mme MAILLARD Marie-Anndrée allait faire valoir ses droits à la retraite. Il fallait donc pourvoir au recrutement d'un agent et approuver cette création de poste et ce, à partir de mai 2015, ce qui a été approuvé.

Conseil du 21 mai 2015

Vote des subventions aux associations

GDY Football	2 300 €
Club du 3 ^o âge	600 €

Société de chasse	450 €
AFN	450 €
Secours catholique Mise à disposition salle	
Vaincre la Mucoviscidose	50 €
Ligue contre le cancer.....	70 €
Donneurs de sang	50 €
Croix rouge.....	100 €
Rêves de Clowns	50 €
TOTAL	4 120 €

Recrutement d'un agent non titulaire

À l'unanimité, monsieur le maire a été autorisé à recruter un agent non titulaire pour faire face à une surcharge temporaire d'activités pour un emploi permanent dans la limite des crédits inscrits au budget.

Convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme avec Ploërmel communauté et délégation de signature au service instructeur.

Collaboration avec le Pôle Santé au Travail du Centre de Gestion du Morbihan

L'Association Médicale Inter-Entreprises (AMIEM) a cessé d'assurer la mission de médecine professionnelle et préventive pour les communes. Le centre de Gestion du Morbihan a créé un service identique pour assurer le remplacement. Le conseil a autorisé la signature de cette convention et le mandatement des dépenses afférentes à cette dernière.

Terrain multisports

Le conseil a retenu l'entreprise SPORT NATURE pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 27 931,78€ TTC.

Toiture de la mairie

Le conseil a validé la proposition de l'entreprise CHEFDOR de LOYAT pour un montant de 22 794,19€ TTC.

Vente de la maison située

2 rue des Frères Olivot

À l'unanimité, le conseil municipal a approuvé la cession de l'immeuble pour un montant de 100 000€ net vendeur.

Conseil du 25 juin 2015

Choix de l'emplacement du terrain multisports

Le conseil a décidé de l'implanter sur l'espace de l'ancien terrain de basket.

Vote des tarifs de cantine

- inscription régulière	3,35€
- inscription occasionnelle	4,13€
- repas adulte	7,38€

Modification des statuts de Ploërmel communauté

Ceux-ci concernaient entre autre la répartition des sièges des élus appelés « conseillers communautaires » suite au renouvellement des conseils municipaux en 2014. Pour Loyat, 3 sièges ont été attribués. D'autre part ces statuts mentionnent l'instruction des actes relatifs au droit des sols pour le compte des communes et des EPCI. La convention entre Ploërmel communauté et chaque commune a été votée.

Mode de répartition du Fond de Péréquation Intercommunale et Communales (FPIC)

Ce fond de péréquation consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des communes moins favorisées.

Au vu des calculs réalisés par le service de l'Etat, Ploërmel communauté et les communes membres sont contributeurs au FPIC pour un montant total de 244 261€ au titre de l'année 2015 :

- Part Ploërmel communauté : 121 038€
- Part des communes membres : 123 223€
dont 9 898€ pour LOYAT

Elles sont bénéficiaires du FPIC pour un montant total de 379 165€ pour 2015 :

- Part Ploërmel communauté : 187 888€
- Part des communes membres : 191 277€
dont 23 865€ pour LOYAT.

Conformément aux textes, une répartition alternative dérogatoire N°2 dite « libre » est possible. Elle permet une répartition des prélèvements et des reversements entre :

- l'EPCI et ses communes membres : librement fixée,
- les communes membres : librement fixée.

A l'unanimité, le conseil a approuvé la répartition alternative dite « libre » et a autorisé le prélèvement et le reversement de la totalité du FPIC par Ploërmel communauté.

Mission d'agenda d'accessibilité programmée

Le conseil municipal a décidé de choisir l'entreprise Pact HD dont le coût s'élèverait à 3 588€ TTC.



Conseil du 24 septembre 2015

Approbation du rapport annuel SIAEP Brocéliande

Le SIAEP est le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable. Composé de 20 communes, il assure la production et la distribution de l'eau potable. Le conseil a approuvé le rapport sur le prix et la qualité du service.

Le conseil municipal a accordé une aide de 180€ à l'école Théodore Botrel pour l'organisation de sa sortie de fin d'année. Cette somme représente le tiers de la dépense.

Le plan de financement des travaux de voirie pour 2016 a été validé pour un montant de 74 953,56€ HT.

Le conseil a aussi décidé de solliciter une subvention auprès du conseil départemental du Morbihan.

Le projet éducatif de territoire et la convention relative à la mise en place de ce dernier avec Ploërmel communauté,

l'Etat et les services de l'Education nationale ont été entérinés ainsi que l'exécution des dépenses qui en découlent. Il s'agit des nouvelles activités périscolaires (N.A.P).

La révision du contrat de mise à disposition de la salle polyvalente et de son règlement d'utilisation a été voté.

Le conseil a reconduit le groupement de commandes pour l'achat de fournitures de bureau.

Cette mission est confiée à Ploërmel communauté.

La désaffectation d'un chemin rural ZA 250 constatée, le conseil a autorisé le maire à lancer la procédure de cession et à organiser l'enquête publique pour ce projet. Tous les frais relatifs à cette affaire sont pris en charge par M et Mme RENAUD de Kernoul.

Le conseil a donné son accord à la dépose de la cabine téléphonique située devant la maison médicale. Orange procédera à l'enlèvement.

Conseil du 26 novembre 2015

Les livres empruntés à la médiathèque non restitués ou détériorés seront facturés aux familles au prix du neuf.

Le taux de la taxe d'aménagement instaurée le 25 novembre 2011 au taux de 1% est passé à 1,5% à partir du 1^{er} janvier 2016. Sont exonérés de cette taxe, les abris de jardins, les pigeonniers et colombiers.

Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 21 février 2016.

Le conseil a désigné Mme Sylvie JASLET, agent communal coordonnateur, Mme Françoise COYAC coordonnateur suppléant. Il a aussi créé 3 postes d'agents recenseurs à partir du 4 janvier car ils devront suivre tout d'abord une formation adéquate.

Suite à la loi NOTRe, nouvelle organisation territoriale de la République qui vise le renforcement de l'intégration communautaire, le conseil a émis un avis favorable à la fusion de Ploërmel communauté avec les communautés de communes de JOSSELIN, de MAURON et de LA TRINITE-PORHOET. Le conseil a également accepté que le périmètre soit agrandi avec les communes qui partageraient l'ambition et la volonté de travailler ensemble.

Quant au syndicat intercommunal d'eau potable le SIAEP, le conseil souhaite qu'il ne soit dissout que lorsque les statuts du futur EPCI auront été rédigés et au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

qui place au cœur de son dispositif d'accessibilité du cadre bâti et des services à toutes les personnes handicapées et qui mise la conformité des établissements recevant du public (ERP) a été validé. Le conseil a précisé que les crédits nécessaires seront prévus au budget et que des subventions possibles vont être sollicitées auprès du Conseil Départemental et de l'Etat.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles sur le site internet www.loyat.fr

Nom-Prénom-Adresse des travaux	Nature des travaux	Date d'autorisation
- BAILLY Christian - Kersamson	abri de jardin	9 février 2015
- BARTHES Alain - 3 Domaine de Poullouan	abri de jardin	20 avril 2015
- BERTHE Yannick - Kersamson	garage et préau	04 août 2015
- BOSSION Nicolas - Le Pont aux Moines	division de parcelles	25 août 2015
- CHEFDOR Guénaël - Tréguier	garage	2 juillet 2015
- DANIEL Dominique - La Rosaie	surélévation	17 mars 2015
- DOUESSIN GICQUEL Damien - Le Pont aux Moines	maison d'habitation	21 novembre 2015
- DUTERQUE Didier - Trégadoret	abri de jardin	8 septembre 2015
- EARL GLEHELLO Le Jeune Quily	stabulation, fumière et fosse	2 juillet 2015
- FASSEL Frédéric - Cantomheuc	abri de jardin	20 novembre 2015
- GAEC DU MANOIR-DAVALO - Le Manoir	stabulation génisses	21 février 2015
- GOUGAUD Roger - 16 rue du Barrage	garage	28 septembre 2015
- GRANDIN Hervé - Crétudel	garage	2 juin 2015
- GUENGARD Jean-Yves - Saint-Malo	abri de jardin	9 avril 2015
- GUILLEMAUD Annick - Crétudel	rénovation après incendie	6 novembre 2015
- GUIMARD DAVALO Cyrille - rue de la Résistance	maison d'habitation	21 février 2015
- HARROUËT René - Lézonnet	garage	15 juin 2015
- HUET Thierry - 3 bis rue des Genêts d'Or	garage	9 novembre 2015
- LAFERTÉ Françoise - Kerbois	fenêtres de toit	13 octobre 2015
- LE GLOAHEC Bruno - 12 rue Haute	abri de jardin	1 juin 2015
- LES ECURIES DE KERVIOLO - Tréguier	bâtiment pour chevaux	27 juin 2015
- MARTIN EITA - Anne - 7 rue de la Mairie	rénovation	26 mai 2015
- PEROT - Jean-Yves - ZA des Nouettes	clôture et rénovation	23 juillet 2015
- PHILLIPS Roger - La Gare	extension d'habitation	16 juin 2015
- PIOT Bernard - 1 rue des Frères Olivot	abri de jardin	7 juillet 2015
- PLÉLAN Jean-Luc - Penhouët	appentis à usage de garage	20 avril 2015
- REIGNIER Mickaël - 2 bis rue du Mottais	abri de jardin	29 mai 2015
- RENAUD Bernard - Kernoul	porte de garage	8 janvier 2016
- ROBIN Denis - 2 bis rue des Genêts d'Or	abri de jardin	30 octobre 2015
- SOREL Gwénaël - Kersamson	création d'ouvertures	12 mai 2015

Autorisation du droit des sols (ADS)

L'instruction des ADS (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir et d'aménager) - auparavant assurée par l'Etat - est désormais réalisée par le service d'instruction mutualisé porté par Ploërmel communauté.

Depuis le 1^{er} juillet dernier, ce service assure l'instruction de l'ensemble des demandes déposées dans les mairies. Le service vérifie si les projets respectent les règles définies dans les documents d'urbanisme de chaque commune. Toutefois, la délivrance des actes relève toujours de la compétence du maire.

Pour les habitants de Loyat, rien ne change : le guichet unique reste la mairie où les demandes doivent toujours être déposées. Seul le suivi des dossiers est assuré par le service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols.

Le service instructeur de Ploërmel communauté est ouvert au public, en priorité sur rendez-vous, aux horaires suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h à 12h	ouvert	fermé	ouvert	ouvert	ouvert
13h30 à 17h30	ouvert	ouvert	ouvert	fermé	ouvert

Cette année 2015 a été affectée en fonctionnement par la diminution des dotations de l'Etat, ce qui pénalise d'autant notre capacité d'investissement, même si l'évolution de la fiscalité locale, par son augmentation naturelle, a compensé cette carence de l'Etat.

D'autre part, la variation à la hausse des charges d'exploitation (masse salariale, charges à caractère général etc...) a eu pour impact de terminer l'année de manière très serrée par rapport au budget primitif voté au mois de mars 2015. Nous diffuserons les comptes administratifs 2015 après leur approbation sur le prochain « *p'tit loytais* ».

Notre investissement a respecté nos prévisions, alors même que les gros travaux ont été clôturés comptablement : restauration de la salle polyvalente et du cabinet dentaire, réalisation du terrain multisports, et une tranche de travaux de voirie non négligeable !

Notre objectif reste toujours le même : compresser au maximum le fonctionnement pour investir au mieux, en atténuant l'endettement et en veillant aux charges liées intrinsèquement aux nouveaux projets réalisés.

2016 sera consacrée aux études de lourds travaux qui devraient venir s'ajouter à une infrastructure déjà correcte pour un bourg de notre strate de population !

Une attention particulière sera apportée aux normes d'accessibilité de nos équipements. Un devis global a été effectué par un organisme habilité qui a chiffré le coût total des travaux aux environs de 50 000 €. Avec l'accord du préfet, il est possible d'étaler ces travaux sur 3 ans. Le Pact Arim, chargé de cette étude, précise dans son rapport que l'entretien courant et soigné des bâtiments avait déjà tenu compte des futures applications des mises aux normes.

Volontairement, ci-dessous, nous avons mis en exergue des graphiques portant sur la fiscalité des ménages de notre commune, afin de sensibiliser les Loytais et de leur faire prendre conscience de la proportion perçue sur les impôts locaux par notre commune.

Le coût des dégradations dont a été victime notre commune s'élève à 5 665 € en 2015 ! Certaines dépenses seront compensées par les assurances, mais « *au bout du bout* » ce sont les contribuables qui paient, à cause du manque

de civisme de quelques personnes mal intentionnées, lesquelles devraient d'ailleurs comparaitre prochainement devant la justice pour réparation envers la société !

2017 sera aussi marquée par le regroupement des intercommunalités. Quelles en seront les conséquences pour notre quotidien ? Quels en seront les impacts budgétaires, neutralisation ou appauvrissement ? Il est trop tôt pour en parler. Cependant, une étude préalable sur les compensations, les compétences et la fiscalité locale reste très floue pour l'heure. Ce dossier sensible devra être maîtrisé au niveau financier pour que les efforts accumulés depuis plusieurs années ne soient pas anéantis par cette fusion voulue par l'Etat. En effet, la loi stipule qu'une intercommunalité doit compter au moins 15 000 habitants, ce qui était le cas de Ploërmel communauté qui n'avait donc aucune obligation de s'agrandir. Seulement, l'appât des dotations de l'Etat incite fortement à ces regroupements !

Un tableau récapitulatif de la population des communes du Morbihan, diffusé dans Ouest France du 02.01.2016, indique le nombre d'habitants et son évolution pour la période 2008-2013. La population loytaise a augmenté de 2,3%, ce qui nous classe dans les 20 meilleures évolutions sur environ 260 communes de toutes tailles (y compris Vannes, Lorient, Pontivy, Auray etc). Nous pouvons donc nous réjouir de cette situation pour notre commune qui ne jouit pas forcément d'une localisation privilégiée. La fiscalité basse, comparée à d'autres communes, ainsi que le bon niveau des équipements et le charme de notre bourg ne sont pas étrangers au choix des nouveaux arrivants !

Enfin, le développement de l'habitat reste primordial pour maintenir cette évolution positive créatrice de besoins. Notre mission reste cet attachement à Loyat qui conditionne tout ou presque en liant gestion et bien être dans une période où rien n'est facile !

Didier Bourne
Adjoint aux finances

Répartition des différentes taxes prélevées sur vos feuilles d'imposition

Calcul effectué sur 100 € de taxes prélevées en 2015

TAXE FONCIERE	FONCIER BATI
COMMUNE	37,00 €
INTERCOMMUNALITE	3,20 €
DEPARTEMENT	35,40 €
TAXE SPECIALE	0,40 €
ORDURES MENAGERES	24,00 €
TOTAL	100,00 €

Tarifs salles pour l'année 2016

OBJET DE LA LOCATION	COMMUNE	EXTERIEURS
SALLE POLYVALENTE		
Réunion, AG Association	gratuit	100,00€
Galette des rois	gratuit	100,00€
Concours de belote, loto	100,00€	180,00€
Salle sans cuisine	100,00€	180,00€
Bal payant	160,00€	280,00€
Repas des associations	180,00€	380,00€
Anniversaire de classes	180,00€	380,00€
Repas privé	220,00€	400,00€
Réveillon salle polyvalente	300,00€	500,00€
Mariage 1 jour	300,00€	500,00€
Mariage 2 jours	450,00€	600,00€
Location de vaisselle seule	0,40€ le couvert	0,50€ le couvert
SALLE ANNEXE		
Repas salle annexe	100,00€	200,00€
Réveillon salle annexe	200,00€	300,00€
Réservation courte durée (obsèques)	20,00€	40,00€
SALLE OMNISPORTS		
Fest- Noz, Vide Grenier, Lotos	220,00€	450,00€

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Montant de la taxe de raccordement :

- Constructions nouvelles : 1 200,00 € payables en 2 versements égaux étalés sur 2 années.
- Constructions existantes : 120,00 €
- Emplacements mobil homes : 100,00 €

Tarifs de la redevance :

- Part communale : 11,27€ HT
- Surtaxe abonnement : 0, 077 HT de 0 à 30m³ et 0.58 € HT au-delà de 30m³.

TARIFS REPAS DE LA CANTINE

- REPAS REGULIERS : 3,35€
- REPAS OCCASIONNELS : 4,13€
- REPAS ADULTES : 7,38€

CIMETIÈRE

- Concession 15 ans : 90€
- Concession 30 ans : 150€
- Redevance funéraire : 25€

TAXE FONCIERE

COMMUNE	59,00 €
INTERCOMMUNALITE	7,00 €
DEPARTEMENT	1,00 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	33,00 €
TOTAL	100,00 €

FONCIER NON BATI

TAXE HABITATION

COMMUNE	56,00 €
INTERCOMMUNALITE	43,00 €
TAXE D'EQUIPEMENT	1,00 €
TOTAL	100,00 €

Entretien de la voirie et chemins ruraux

VOIRIE

La municipalité a fait le choix d'intégrer le groupement de commandes de Ploërmel communauté pour les travaux d'entretien de la voirie, ceci afin d'obtenir de meilleurs prix.

En début d'année, à la sortie de l'hiver, une visite du réseau des voies communales a permis de constater quelques points prioritaires.

Courant mai, la commission travaux, avec le cabinet « ATEC », a retenu les chantiers à entretenir et fait le choix des matériaux à utiliser, à savoir des « enrobés à froid ». Ces derniers présentent un bon rapport économique qui permet de réaliser davantage de linéaires. Ils restent un bon support pour le futur.

En juin

1^{er} chantier « Pont aux Moines » : vers limite Campénéac. Constat : chaussée déformée au niveau des bandes de roulement, avec formation de « nids de poules ». Travaux réalisés : renforcement de la chaussée, drainage, curage de fossés et finition par un enrobé à froid (linéaire 310 ml).

2^{ème} chantier « Montaigu » : Freique patte d'oie vers Montaigu. Constat : chaussée déformée au niveau des bandes de roulement et beaucoup de faïençage (perte d'étanchéité). Travaux réalisés : dérasage des accotements, renforcement par reprofilage et tapis enrobé à froid (linéaire sur 520 ml).

3^{ème} chantier « Quelneuc » : RD 13 vers Quelneuc village et village vers limite Guilliers.

Travaux réalisés : dérasage et curage de fossés sur un linéaire de 2,7 km avec une pelle à pneus.

Fin mai-début juin : travaux PATA (Point à Temps Automatique). Le tonnage a été considérablement réduit en raison d'un hiver doux.

L'entretien avec le matériel communautaire continue à répondre aux besoins de la population, pour les travaux de busage et les curages de fossés ponctuels, tout comme les diverses tâches internes au service technique (tracto-

pelle). Le fauchage et le débroussaillage des voies communales gardent la même fréquence, selon le planning établi avec le service communautaire (roto et épareuse).

Elagage : les propriétaires des parcelles en bordure de voirie concernés par un défaut d'elagage ont été sollicités par courrier pour y remédier, et ainsi, participer à l'entretien de nos routes. Merci aux personnes qui, avec compréhension, ont accompli cette tâche dans les délais fixés. Les autres se verront facturer la prestation d'elagage et devront régler la facture au Trésor Public.

Cette démarche d'elagage, qui a concerné toute la commune, permet d'avoir des routes plus saines et moins dangereuses lors des passages d'engins ou de camions. De plus, lors des travaux d'entretien, le temps de passage et les frais de matériel sont amoindris, ce qui engendre donc des économies pour tous.

CHEMINS RURAUX

Une consultation auprès de plusieurs entreprises a été lancée : l'entreprise retenue est ETA CHAUDELIER pour 3 ans.

VOIRIE DU CENTRE BOURG

Les enrobés du centre bourg présentaient un linéaire important de fissures. Une entreprise spécialisée en étanchéité routière est intervenue pour réaliser les travaux en septembre dernier.

Rappel eaux pluviales (N°18 Octobre/Novembre/Décembre 2014 « Le P'tit Loyatais ») : il est demandé aux particuliers qui réalisent des travaux de bitume ou de dalage dans leur cour de prévoir l'évacuation des eaux pluviales dans le réseau communal et non pas directement sur la voirie. Un courrier de mise en conformité sera adressé aux propriétaires négligents.

CURAGE DE FOSSES

Pendant nos campagnes de curages de fossés sur le réseau communal, les Loyatais sont régulièrement consultés pour récupérer de la terre issue du curage. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en Mairie.

Yannick MONNIER, Adjoint Voirie

PRESTATIONS VOIRIE : tarifs communaux

NATURE DE LA PRESTATION

TARIF

- Buse diamètre 250 à collet.....	13,00€ l'unité
- Buse diamètre 300 à collet.....	13,50€ l'unité
- Buse béton centrifugé 2m40 diam 300	18,00€ le ml
- Tube écopal diamètre 250	13,00€ le ml
- Tube écobox diamètre 300.....	17,80€ le ml
- Buse béton 2m40 diamètre 400.....	23,00€ le ml
- Regard.....	61,00€

NATURE DE LA PRESTATION

TARIF

- Couverture de regard	23,00€
- Tout venant gravier.....	18,30€ le m ³
- Transport de matériaux :	
- Fourniture de tracteur par un tiers....	35,00€ l'heure
- Fourniture de tracteur + remorque ..	40,00€ l'heure

Logements communaux

Pour se mettre en conformité avec la loi, des détecteurs de fumée ont été installés dans tous les logements. Bien sûr, les travaux habituels d'entretien ont également été réalisés : réfection de peinture, VMC, volets etc...

Cabinet dentaire

L'aménagement du cabinet a débuté en février 2015, et réceptionné le 21/08/2015. Le montant des travaux s'élève à 77 343,43 HT.

Salle omnisports

La porte d'entrée a été remplacée par l'entreprise COUE Michel de Guilliers pour un montant de 3 669.50 € TTC.

Ecole Théodore Botrel

Des portes ont également été remplacées par les entreprises Dubois BGR de Ploërmel et COUE de Guilliers pour un montant global de 3 740 € TTC suite aux actes de vandalisme survenus à multiples reprises au cours de l'année 2015.

Mairie

Les travaux de réfection de la toiture, réalisés par l'entreprise CHEFDOR couverture de Loyat sont terminés. Le coût de cette opération s'élève à 23 360.05 € TTC.

Local des services techniques

Des aménagements ont été réalisés suite à l'abattage des sapins présentant un danger à proximité des locaux de nos services techniques. Les agents ont également procédé à la plantation de noisetiers, à la mise en place de cailloux près du lavoir ainsi qu'à l'engazonnement du site.

Etudes pour le projet de lotissement de la Voie Verte

Différents rapports ont été réalisés : études géotechniques et sondages du sol pour la réalisation des infrastructures. Aujourd'hui, nous sommes dans l'attente du rapport « loi sur l'eau », document obligatoire pour les terrains de plus de 10 000 m².

Construction d'un local pour les chasseurs

Suite aux différentes réunions avec le bureau de chasse et le groupe communal, il a été décidé que la société porte le projet et que le foncier fasse l'objet d'une mise à disposition du terrain par la commune. L'étude du relevé topographique a été faite, ainsi que celle du géomètre.

Projets

Certains projets ont déjà fait l'objet d'une demande de subvention :

• Ravalement de la mairie	11 018,00 € HT
• Huisseries de la salle omnisports	6 990,00 € HT
• Rejointoiement de la médiathèques	8 736,00 € HT

D'autres projets sont à l'étude : - rénovation des trottoirs,
- aménagement intérieur de la mairie,
- mise en place d'un dégrilleur aux lagunes
- remplacement des jeux de l'école Théodore Botrel
- réalisation des aménagements prévus dans le dossier Ad'ap (accessibilité des équipements).

Patrice LAMEUL,
Adjoint aux travaux



NAISSANCES

- 18 janvier 2015	Émilien CHATEL MEREL	8 chemin de la Fontaine d'Aha Crétudel
- 28 janvier 2015	Adèle OLIVOT	2 rue Saint Thomas
- 08 février 2015	Loris TOUZARD	Penhouët
- 22 février 2015	Arthur PASCAL	5 rue des Broussettes Penhouët
- 02 mars 2015	Giulia DEMOLLIENS	3 Lotissement des Roseaux
- 21 mars 2015	Emma POULET	3 rue des Lauriers Caulne
- 08 mai 2015	Emmy MORIN	Caulne
- 06 juin 2015	Théo SAULAIS	1 rue des Violettes La Ville Hein
- 07 juin 2015	Tia ALLAIN	Le Vieux-Quily
- 13 juin 2015	Arwenn ROBERT	5 rue du Soleil Levant Penhouët
- 02 juillet 2015	Arzhur MALDONADO	rue des Ecottais Le Pont aux Moines
- 02 juillet 2015	Lia MOUNIER CHALLIS	La Villette
- 01 août 2015	Ewen TAMIC	2 rue de l'Etang Lézonnet
- 02 novembre 2015	Typhaine HAMON ORTIZ	3 rue des Magnolias La Ville Cadio
- 17 novembre 2015	Iris SIÉ	2 rue de la Butte Bouteville
- 17 décembre 2015	Anaëlle BIENASSIS	1 rue des Thuyas Le Pont aux Moines
- 28 décembre 2015	Mathieu CARRÉ	4 rue de la Cour Trégadoret
- 30 décembre 2015	Tess CALESTANI	4 Lotissement des Roseaux

MARIAGES

- 11 juillet 2015 : Jérôme BOUCICAUD, Pleugriffet et Irène LOUKA, 22 rue Saint-Martin
- 25 juillet 2015 : Christophe LAMEUL et Alexandra BOURRIEN, 8 E rue du 20 janvier 1944
- 25 juillet 2015 : Jérémy GABORIAU et Betty LE BRIS, 18 rue de Kéréteau
- 08 août 2015 : Marc CORNIEUX et Maryse GRIMBERT, 2 rue du Vieux four, Cantomheuc
- 29 août 2015 : Aurélien COMMUNIER, Merdrignac et Amélie JAGU, Le Freique
- 19 septembre 2015 : Alexandre TOUZÉ et Stéphanie DUBOIS, 10 rue du four, Trégadoret
- 10 octobre 2015 : David FAUCHEUX et Graziella LEMOINE, 17 bis rue du Lac
- 05 décembre 2015 : José GOZDOWSKI et Romuald LE BORGNE, 4 chemin de Blanche, Quelneuc

DÉCÈS

- 21 janvier 2015 : PATIER Odette Veuve JIGOREL, 6 rue de la Mare Rouaud, 93 ans
- 27 janvier 2015 : JAN Marie-Ange Veuve DORÉ, Caulne, 100 ans
- 20 février 2015 : ROUAUD Bernadette Veuve GOUGEON, Leuléac, 78 ans
- 28 mars 2015 : GUILLEMAUD Bernadette Veuve PASQUIER, La Noé de Lesvran, 88 ans
- 30 mars 2015 : BILLAUD Henri, Caulne, 85 ans
- 13 avril 2015 : GUILLAUME Jean, 25 rue de l'Yvel, 69 ans
- 25 avril 2015 : GASPAIS Joseph, 19 rue de la Chapelle, Trégadoret, 75 ans
- 13 mai 2015 : PRIOUX Maurice, Kersamson, 78 ans
- 12 juin 2015 : OLIVE Hélène, Ploërmel, 78 ans
- 04 juillet 2015 : LEQUITTE Robert, Hôpital de Josselin, 83 ans
- 18 juillet 2015 : DEPERNET Chantal épouse BLOYET, Rue des Mimosas, Kernoul, 67 ans
- 11 août 2015 : GOUËLLO Gilbert, 8 rue Haute, 88 ans
- 19 septembre 2015 : GUERRIER Marguerite épouse MORIN, 11 Rue des Broussettes, Penhouët, 86 ans
- 24 septembre 2015 : DAVENET Séraphine Veuve MOINE, Kerbois, 91 ans
- 06 octobre 2015 : LEQUITTE Michel 21 rue St Martin, 62 ans
- 10 octobre 2015 : HARROUËT Hélène Veuve GICQUEL, Josselin, 93 ans
- 17 octobre 2015 : LE THIESSE Eugène, Ploërmel, 87 ans
- 15 novembre 2015 : BOIDO Paul, 13 place de l'Eglise, 89 ans
- 28 novembre 2015 : ÉCORCHARD Eugène, 8 rue du Soleil Levant, Penhouët, 89 ans
- 03 décembre 2015 : RUELLAND Antoinette épouse LAHAYE, Kernoul, 83 ans
- 22 décembre 2015 : GARCIA Stecy, 21 ans, Lézonnet
- 28 décembre 2015 : QUATREVILLE André, 12 rue des Frères Olivot, 57 ans

Contact : 02 97 73 84 50

Mail : mediatheque.loyat@free.fr

Onze personnes bénévoles tiennent les permanences hebdomadaires. Le lundi matin, les enfants de l'école Théodore Botrel sont accueillis par Annick Poirier et Marie-Thérèse Deslandes. Marie-Thérèse lit de jolies histoires aux plus petits, Annick enregistre les livres rapportés et ceux qui repartent à l'école. Le lundi après-midi, les enfants de l'école Sainte Jeanne d'Arc viennent à leur tour. Elisabeth de Rengervé et Léa Lemée ravissent les élèves avec leur lecture intéressante.



Le mercredi après-midi, trois autres bénévoles ouvrent les portes et accueillent la plupart du temps des adultes tout comme celles et ceux du vendredi après-midi et du samedi matin davantage fréquenté par les familles. Ces divers bénévoles sont : Jean-Baptiste Alleman, Yves André, Marie-Christine Ballue, Jacqueline Houdayer, Paul Huonnic, Jean-Michel Petit et Claudine Robin.

Le spécialiste informatique est Jean-Michel Petit, fin connaisseur. Au cours des vacances de Noël, il a installé un nouvel ordinateur. Dès qu'il y a un petit souci, tous font appel à lui.

Environ tous les deux mois, les bénévoles se retrouvent un mardi avec Odile Santier de la municipalité. Ils échangent sur l'ordre du jour et les questions diverses. Au cours des permanences, ils préparent les caisses de livres qui sont renvoyées à la médiathèque de Caro après les avoir enregistrés pour qu'ils ne restent plus dans nos stocks. La date de ce retour est fixée ensemble, ainsi que les bénévoles qui vont assurer cette charge. Ce même jour ils choisissent près de 250 livres qui, après enregistrement, sont placés dans les rayons adéquats pour que les lecteurs trouvent leur bonheur. Cette opération à Caro a lieu tous les mois.

Le thème des expositions est aussi choisi ensemble. Les tableaux d'exposition pris à Caro sont placés à l'entrée. Ceux-ci se trouvent à l'entrée. Les images sont très belles et les textes faciles à lire. Il a été décidé qu'au cours des activités périscolaires, ces expositions seraient davantage prises en considération.

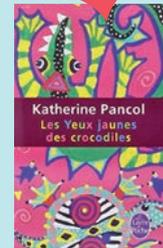
Lorsque la municipalité décide d'acquérir de nouveaux livres, chaque bénévole apporte sa liste de favoris qui est étudiée et complétée ensemble. Des bénévoles se chargent de passer en fonction de la somme attribuée par la mairie. Après la livraison, il y a un travail précis à effectuer que les bénévoles connaissent. Ils ont toujours la possibilité de se référer à la notice fournie qui indique les diverses étapes : les livres sont enregistrés, le cachet de la médiathèque y est apposé, ainsi qu'une pastille de couleur différente selon les années d'achat pour bien visualiser les nouveautés.

De temps à autre, il faut pratiquer le « désherbage » c'est-à-dire retirer de vieux livres pour faire place aux plus récents.

Grand merci à toutes ces personnes bénévoles qui donnent généreusement de leur temps pour que ce lieu soit vivant. Grand merci à Nicole RIMBAUD qui vient de nous quitter pour vivre à Guilliers. Elle a assuré le rôle de secrétaire lors de chacune de nos réunions et a tenu les permanences du samedi matin. Elle est remplacée par les bénévoles déjà en place. Vraiment, chacun prend son rôle à cœur.

N'hésitez pas à venir à la médiathèque, le meilleur accueil vous sera réservé. Avec un ou des bons livres, vous passerez d'agréables moments.

Coup de cœur



Roman Les yeux jaunes des crocodiles de Katherine Pancol

Ce roman se passe à Paris. Et pourtant on y croise des crocodiles.

Ce roman parle des hommes. Et des femmes. Celles que nous sommes, celles que nous voudrions être, celles que nous ne serons jamais, celles que nous deviendrons peut-être. Ce roman est l'histoire d'un mensonge. Mais aussi une histoire d'amours, d'amitiés, de trahisons, d'argent, de rêves. Ce roman est plein de rires et de larmes.

C'est une saga familiale dans le Paris d'aujourd'hui. Le Paris de la mode, de la littérature. Le Paris des amoureux, des infidèles, des secrets et des trahisons. Pancol réussit avec brio ce bric à brac de personnages attachants, détestables et qui nous ressemblent tant... et n'oubliez pas les crocodiles !

Réf Médiathèque
R PAN 5647/60.

Ecole publique Théodore Botrel

Les horaires

Les jours d'ouverture de l'école sont restés identiques à l'an passé, cependant un changement d'horaire de la pause méridienne a été effectué à la rentrée de septembre afin de permettre aux enfants de maternelle d'aller déjeuner plus tôt et aussi de dormir un petit peu plus longtemps... L'école fonctionne donc les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 ainsi que le mercredi de 8h40 à 11h40.

Les effectifs

L'école comptabilise à ce jour 40 élèves (soit trois de plus qu'à la rentrée de septembre) : 9 PS, 6 MS, 4 GS et 6 CP pour la classe des « petits » ; 3 CE1, 7 CE2, 3 CM1 et 2 CM2 chez « les plus grands ». Cela représente 27 familles.

L'équipe éducative

L'équipe enseignante a été totalement renouvelée à la rentrée de septembre : Marine PADELLEC prend en charge les niveaux allant du CE1 au CM2, Dorian BOËZENNEC prend en charge les élèves de maternelle et de CP ainsi que la direction de l'école. Corinne Le Glohec conserve son rôle d'ATSEM pour le plus grand bonheur des enfants.



L'équipe de l'école publique Théodore Botrel souhaite à tous les habitants de Loyat une bonne et heureuse année 2016 ainsi que tous ses vœux de réussite.

Les faits marquants de l'année 2015

Le Tableau numérique interactif a été déplacé et installé dans la classe des grands afin de permettre une utilisation journalière par les élèves et l'enseignante.

Toute l'école s'est rendue au musée du poète ferrailleur à Lizio au mois d'octobre afin d'y effectuer une visite et y trouver de l'inspiration pour le défi technologique qui sera réalisé début 2016.

Les élèves ont répété avec enthousiasme leur chant en vue des cérémonies du 11 novembre.

Les élèves du CP au CM2 vont à la piscine tous les vendredis depuis le 20 novembre.

Dans le cadre des tuilages réalisés par Ploërmel communauté, « l'association les Landes » de Monteneuf est intervenue auprès des élèves de maternelle et de CP. Ceux-ci se sont alors rendus en forêt (terrain du conseil général proche de l'école) pour découvrir ce milieu en utilisant leurs sens. Ensuite, les enfants ont découvert différentes traces laissées par les animaux, ont étudié les insectes et ont fabriqué un abri à perce-oreille, l'ennemi juré des pucerons.

Par ailleurs, l'association de parents « Les amis de Théodore Botrel » a organisé un magnifique marché de Noël qui a réuni une douzaine d'exposants de qualité. Cette journée s'est terminée par un spectacle musical et participatif pour les enfants : le plaisir était au rendez-vous.

Les projets à venir...

L'aboutissement du défi technologique aura lieu à la veille des vacances de février, les élèves se réuniront avec d'autres écoles du secteur de Ploërmel afin de tester et comparer les différentes réalisations.

D'autres intervenants viendront à l'école pour y pratiquer du théâtre, de la gymnastique et d'autres sports plus méconnus.

Une rencontre avec les écoles de Campénéac et Augan (membre du réseau d'école rurale) sera organisée en fin d'année scolaire mais le thème de cette journée n'est pas encore arrêté (sport, spectacle...).

Divers

Blog de l'association des Amis de Théodore Botrel : <http://amisdetheodore.canalblog.com/>

Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc

Blog de l'école : <http://ecole-stejeannedarc-loyat.eklablog.com>

Les horaires

Les jours et les horaires d'ouverture de l'école sont identiques à ceux de l'année dernière. Les enfants ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h00 ainsi que le mercredi de 9h00 à 11h00.

Les effectifs

L'école compte à ce jour 138 élèves répartis en cinq classes : 31 PS, 10 MS, 15 GS, 22 CP, 16 CE1, 17 CE2, 17 CM1 et 10 CM2. Cela représente 86 familles.

L'équipe éducative

Isabelle BOURDIN a intégré l'équipe enseignante à la rentrée de septembre 2015. Elle fait classe aux élèves de grande section le jeudi. Carole LAHAYE, quant à elle, a rejoint l'équipe en tant qu'AVS (auxiliaire de vie scolaire). Le reste de l'équipe est inchangé : Anne GUILLEMAUD (PS/MS + direction de l'école), Marie-Christine LE GOELLO (GS/CE1), Marie-Annick LECLERC (CP), Marithé OLIVIER (CE1/CE2), Thérèse CARRE (CM1/CM2), Maryvonne RAULT (enseignante spécialisée), Elsa ROBICHET, Margot DUNOT, Estelle FREMONT (les 3 aides-maternelles).

Les faits marquants de l'année 2015

Dans le cadre du projet d'école « Sur les traces du passé » la classe des CM a participé au concours pour le Souvenir français du Morbihan. Ils ont élaboré un dossier autour de l'histoire qu'ils ont écrite et illustrée ensemble : « La guerre des tranchées ». Leur travail a été récompensé par l'obtention du troisième prix départemental ! Quatre élèves accompagnés de leur enseignante se sont rendus à la préfecture à Vannes pour la remise de leur prix et six autres sont allés à Paris les 26 et 27 juin. Ils y ont retrouvé 42 autres élèves ayant également participé à ce concours. Lors de ce séjour, ils ont assisté au ravivage de la Flamme du tombeau du Soldat inconnu et ont aussi effectué la visite des Invalides ainsi que de la salle dédiée à la guerre 14-18 du musée de l'armée. Quelle aventure inoubliable... !

En juin, les maternelles et les CP se sont rendus à la ferme pédagogique « La coulée douce ». Les activités ont été nombreuses et variées : caresser et donner à boire aux veaux, traire une vache, faire du beurre, visite de la basse-cour et des clapiers, promenade dans les champs... La journée s'est terminée par la dégustation du beurre fabriqué le matin.

L'année s'est terminée pour les enfants de la maternelle jusqu'au CE1 par la visite du parc préhistorique de Bretagne et pour les CE2/CM par la visite du lac de Guerlédan.

Du côté des bâtiments, l'année a été marquée par la rénovation totale d'une nouvelle salle, le ravalement du bâtiment central a été refait, le préau réaménagé, le grenier vidé, la cour repeinte... Merci aux parents bénévoles qui, en complément des entreprises sollicitées, ont contribué à améliorer le cadre de vie des élèves et du personnel.

Les projets à venir...

Le thème retenu pour cette année 2015-2016 est le cirque. Depuis quelques années, l'équipe pédagogique ainsi que les différents bureaux de l'école travaillent pour qu'aboutisse le projet de l'installation d'un cirque dans l'établissement. C'est ainsi qu'en juin 2016 la venue du cirque KISSLING est prévue. Du 27 juin au 1^{er} juillet, les élèves auront la chance de devenir jongleurs, clowns, trapézistes, acrobates, etc... encadrés par des professionnels du cirque et ainsi de découvrir ce monde magique. Durant cette semaine, les enfants s'exerceront afin de donner une représentation à leurs parents et leurs proches le vendredi 1^{er} juillet. En attendant, les enfants travaillent toute l'année sur ce thème de façon pluridisciplinaire.



L'équipe de l'école Ste Jeanne d'Arc vous souhaite une heureuse année et la réalisation de vos vœux les plus chers.

Autre événement attendu pour les élèves de CM : la classe de neige. Elle se déroulera du 28 février au 5 mars. Les élèves se rendront à Gavarnie dans les Pyrénées.

D'autres activités et sorties sont programmées d'ici la fin de l'année scolaire, comme, par exemple : rencontre musicale pour le cycle 2 avec les autres écoles du réseau de Ploërmel, marche caritative, participation aux jeux régionaux pour les CM, spectacle de théâtre pour les maternelles...

Par ailleurs, des travaux de réfection de la charpente interne sont prévus ainsi que la création d'un préau sur la cour des primaires.

Les Activités Périscolaires

Les activités périscolaires organisées par Loyat (appelées NAP l'an passé)

Depuis la rentrée de septembre 2014, suite à la réforme des rythmes scolaires, notre commune organise des activités périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h. Ces activités sont accessibles à tous les enfants scolarisés dans les écoles de la commune (de la petite section au CM2). Elles sont facultatives et gratuites, mais pour des raisons de sécurité et d'organisation, elles sont soumises à inscription. Elles ont lieu dans les différents locaux communaux.

En juin 2015, à l'issue de la première année d'expérimentation, la commission scolaire a transmis un questionnaire aux familles et a organisé une réunion d'information dans le but d'améliorer ces temps périscolaires.

C'est ainsi que depuis cette rentrée 2015, des modifications ont été apportées :

- les enfants sont répartis en 4 groupes de tranches d'âge : PS/MS - GS/CP - CE - CM.
- 5 personnes formées assurent les animations (contre 4 l'an passé), aidées de bénévoles pour certaines activités (notamment pour la médiathèque).
- les activités sont programmées de vacances à vacances. Elles sont adaptées aux âges des enfants et varient quotidiennement.
- le planning des activités est affiché à la salle polyvalente et est également accessible sur le site internet de la commune.

Les activités proposées sont variées : sport (basket, football, handball, badminton, frisbee, ping-pong, jeu du parachute...), pâte à modeler, jeux de société, activités manuelles,

Divers

Afin de financer en partie ces divers projets, l'association de parents (l'APEL) a ou va organiser diverses manifestations : arbre de Noël, 2 repas (raclette + couscous), videgrenier, deux ventes de brioches. A noter que cette année il n'y aura pas de kermesse en raison de la venue du cirque. Les stands et la tombola trouveront leur place lors de la représentation finale.

jeux de construction, médiathèque, art floral, dessin, éveil musical, danse...

Une centaine d'enfants participe chaque jour à ces temps périscolaires.

Budget 2014-2015

- Dépenses : personnel 14 931€
+ achat matériel 625€ = 15 556€
- Recettes : fonds d'amorçage (aide de l'Etat) = 8 550 €
- Coût pour la commune :
15 556 - 8 550 = 7 006 €

Les activités périscolaires organisées par Ploërmel communauté (anciennement appelées AES)

Ploërmel communauté propose également des activités une fois par semaine pour chaque enfant du CP au CM2 (le mardi ou le vendredi). Elles sont encadrées par des intervenants extérieurs à la commune et ont lieu dans les différents locaux communaux. Les activités varient d'une année sur l'autre et les enfants changent d'activité à chaque trimestre. Ils bénéficient ainsi de trois activités différentes dans l'année. L'an passé, certains enfants ont fait du sport, des activités scientifiques, d'autres ont participé à l'atelier carterie, à la ludothèque et d'autres encore ont appris à manier le twirling (majorettes).

Cette année, en plus du sport toujours apprécié des enfants, ils bénéficient de nouveaux ateliers comme le modelage, les activités manuelles, le multimédia ou encore la musique et les danses martiniquaises.



Retour en images sur l'année 2015



Retour en images sur l'année 2015



9



10



11



12

1- Janvier 15 - Vœux du maire

2- Janvier 15 - Repas de la municipalité

3- Février 15 - Pastourelle

4- Mars 15 - Loto des enfants organisé par l'amicale laïque

5- Avril 15 - Après-midi convivial du club des sorciers

6- Mai 15 - Commémoration du 8 mai.

7- Mai 15 - Accueil des Riviérois

8- Mai 15 - Réception des travaux du cabinet dentaire

9- Mai 15 - Repas breton à la cantine

10- Juin 15 - Fête de l'école Théodore Botrel

11- Juin 15 - Vide-grenier de l'AEP

12- Juin 15 - Sortie maisons fleuries-jardins de Brocéliande à Montfort sur Me

13- Juillet 15 - Kermesse de l'école Ste Jeanne d'Arc

14- Juillet 15 - Concert sur le parvis de l'église



13

Retour en images sur l'année 2015



14



15



16



17

15- Août 15 - Pardon de Crétudel
 16- Août 15 - Accueil d'une association de camping-caristes
 17- Septembre 15 - Accueil des nouveaux arrivants
 présentation des présidents d'association
 18- Septembre 15 - Accueil des nouveaux arrivants
 19- Septembre 15 - Journée sportive-départ du cyclo VTT



18



19

20- Septembre 15 - Journée retrouvailles des classes 5
 21- Septembre 15 - Journée sportive-départ course
 et randonnée



20



21

Retour en images sur l'année 2015



22



23



24



25



26



27



28

22- Octobre 15 - Fête de l'aérodrome
 23- Octobre 15 - Remise des prix-concours 2015 des maisons fleuries
 24- Octobre 15 - Départ à la retraite de Marie-Andrée Maillard
 25- Octobre 15 - Remise de la médaille de la commune à V. Hamonet et C. Le Moine
 26- Octobre 15 - Soirée cabaret
 27- Novembre 15 - Repas des aînés
 28- Novembre 15 - Cérémonie du 11 novembre
 29- Décembre 15 - Inauguration du terrain multisports en présence des enfants



29

Dénomination - Nom - Horaires

BOUCHERIE CHARCUTERIE - BILLARD Erwan
du mardi au dimanche de 7h à 12h30
6 place de l'église - 56800 LOYAT
02 97 93 05 41/06 10 66 82 47

EPICERIE - O P'tit sorcier - BONNARD Jérôme et Marina
du mardi au vendredi de 7h30-13h et 15h-20h - le sa-
medi de 8h-13h et 15h-20h et le dimanche 9h à 13h.
23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 17

BOUCHERIE CHARCUTERIE - GICQUEL Annick
Rue de Kernéant - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 48

BOULANGERIE-PÂTISSERIE-BAR
JACQUELINE Claudette et Jean-Michel. Fermeture le mardi.
place de l'Église - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 46

BAR - TABAC-PRESSE
LE BOUT DU PONT - MARTIN Yvan
fermeture le mercredi
rue du Pont - 56800 LOYAT - 02 97 93 02 21

BAR-RESTAURANT - LE RELAIS DE LA VOIE VERTE
JADE Kristelle et THAILLET Emmanuel
du lundi au vendredi 6h30 à 18h
Trégadoret - 56800 LOYAT
02 97 93 00 07/06 19 86 71 87

COMMERCE AMBULANT - MARCO PIZZA
QUEMARD Jean-Marc - 06 82 91 05 74
le mardi de 17h à 20h30 - place de l'Église

COIFFURE NAT'IF COIFFURE
du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-19h
le samedi 9h-12h et 14h-17h
20 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
02 97 73 80 00/06 15 13 72 03

ARTISANS VITRAIL ATELIER CHIAROSCURO
PETIT Danièle - 1 rue du Soulaï - Létéhan
56800 LOYAT - 06 18 23 78 35

MECANIQUE AUTO à domicile - CARRIERE Jimmy
de 9h à 12h et 14h à 18h - 6 rue du Carouge
Trégadoret - 56800 LOYAT - 06 03 68 08 62

FERRONNERIE CHALLIS Wayne
La Villette - 56800 LOYAT - 02 97 73 80 34

COUVREUR - CHEFDOR COUVERTURE
CHEFDOR Guénaël - 5 rue des Korrigans
Tréguier - 56800 LOYAT - 02 97 93 00 74

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL - DEROUIN Thierry
Kersamson - 02 97 74 59 89/06 83 59 36 60

GARAGE HAREL Serge
rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 66

REMPAILLEUR - HIPEAUX Michel
Lesvran - 56800 LOYAT - 06 86 23 27 75

NETTOYAGE - MALASSIS Denis
Lesvran - 56800 LOYAT - 06 60 48 24 91

PEINTRE - MONVOISIN Hubert
La Noé Mennais - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 06

MACON - PEROT Jean-Yves
ZA des Nouettes - 56800 LOYAT - 02 97 74 45 02

PEINTRE - RONNE Steven
Lesvran - 56800 LOYAT - 06 19 99 09 55

EBENISTE - SAILLARD Philippe
ZA des Nouettes - 56800 LOYAT
02 97 93 06 65/06 84 08 24 85

EQUIPEMENTS DE GARAGE - SARL SMP
Yann AUBERT - 5 Domaine de Poullouan
56800 LOYAT - 06 61 35 47 09

TAXI - TAXI HAREL
5 rue St Eloi - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 23

ENTREPRISE ELAGUEUR - AUFFRAY François
Lesvran - 56800 LOYAT - 07 86 04 56 03

GRAVURE ET TERRE
AUSSANT Hervé et GAPIHAN Armelle
Cantomheuc - 56800 LOYAT - 09 65 25 83 37

CAMPING - MERLIN L'ENCHANTEUR
M. HOTCHKISS Keith
8 rue du Pont - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 52

PENSION POUR CHEVAUX
LES ECURIES DE KERVIOLO
COMBES STEVANT Aurélie
Tréguier - 56800 LOYAT - 06 18 45 31 53

TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT
LAMEUL Philippe - Lesvran
56800 LOYAT - 02 97 93 09 80/06 07 42 16 98

Le service administratif



La mairie est un lieu de renseignements pour les nouveaux arrivants d'une commune mais aussi pour tous ses habitants. Elle a donc un rôle d'accueil et d'orientation des usagers qui s'y rendent quotidiennement.

Sylvie Jaslet et Françoise Coyac sont les deux agents administratifs de la commune de Loyat exerçant leur activité à temps plein. Cindy Folleville, recrutée sur un contrat CAE, travaille 15 heures par semaine à la mairie en période scolaire et 39h par semaine pendant les vacances scolaires.

Les secrétaires sont confrontées à des situations très variées : demande de pièce d'identité, accueil de nouveaux administrés, inscription sur les listes électorales, questions sur les associations de la commune, réclamations diverses, demandes de logement, consultation des archives dans le cadre d'une recherche généalogique et consultation des plans de la commune...

Elles se répartissent les nombreuses tâches de la façon suivante :



Françoise COYAC : direction générale des services

Sous l'autorité du maire, la secrétaire générale assure les fonctions d'encadrement des services. Elle intervient sur des missions d'assistance et de conseil auprès des élus, prépare et rédige les documents administratifs, techniques, budgétaires et comptables. Elle est chargée de préparer les séances du conseil municipal et d'en rédiger les délibérations. Elle intervient notamment sur l'exécution administrative et financière des marchés publics et assure le suivi des dossiers des subventions. Elle assure également la gestion des ressources humaines (suivi de la carrière et de la formation des agents, établissement des salaires).

Elle entretient des relations privilégiées avec les différents partenaires de la collectivité : préfecture, trésor public, Ploërmel communauté, conseil départemental etc... Enfin, elle organise une veille juridique pour sécuriser les procédures et les actes de la commune.

Sylvie JASLET : accueil



A l'accueil de la mairie, Sylvie est en charge de l'État-civil, de l'urbanisme, des élections et enregistre les demandes de réservation des salles municipales. Elle réceptionne les demandes de carte d'identité et en assure le suivi. Elle distribue divers formulaires détenus en mairie (documents d'urbanisme, demande de carte grise ou de passeport...) et donne des conseils pour remplir ces documents parfois complexes.

Son activité, en ce début d'année 2016, est particulièrement marquée par la mise en place du recensement de la population qui a lieu cette année à Loyat. Elle a ainsi pour mission de définir les secteurs géographiques à recenser en lien avec les services de l'INSEE et coordonne l'action des trois agents recenseurs présents sur la commune du 21 janvier au 20 février.

Elle assure par ailleurs le secrétariat du centre communal d'action sociale et procède à l'accompagnement des bénéficiaires de l'aide sociale : compléter les dossiers, rassembler les pièces.

Enfin, elle enregistre le nombre de repas quotidiens à commander pour les élèves qui fréquentent le service de restauration scolaire. Elle effectue la facturation mensuelle aux familles des frais de cantine et de garderie.

Cindy FOLLEVILLE



La municipalité a souhaité recruter un C.A.E. pour permettre à un jeune en recherche d'emploi d'acquérir de nouvelles connaissances et de s'insérer dans le monde du travail à travers ce contrat encadré par la loi. Elle bénéficie à ce titre d'un certain nombre d'heures de

formation et intervient dans plusieurs domaines de compétences de la mairie.

Au sein du service administratif, sa présence est appréciée. En effet, elle apporte un complément pour l'accueil des habitants, et pour les recherches nécessaires à la gestion des dossiers en cours menés notamment par le maire et les adjoints dans le cadre de leur délégation.

Ces trois personnes sont affectées à des tâches récurrentes qu'il convient de réaliser dans les délais en raison d'échéances à respecter. Cependant, elles sont souvent confrontées à de nombreuses situations imprévisibles et quotidiennes. Leur polyvalence est également indispensable afin de répondre rapidement et efficacement aux demandes des habitants.

Patrimoine : une belle initiative à Loyat

Le 3 octobre dernier, des habitants du village de Leuléac ont été remerciés et félicités par la municipalité pour leur belle initiative : la restauration du four de Leuléac.

L'idée de la rénovation est partie d'Hervé, attaché à son village natal, et de Jérôme, nouvellement arrivé et maçon de surplus.

Vers la mi-mars, ces deux voisins ont pris contact avec Patrice Lameul, adjoint au maire en charge des travaux, pour évoquer leur projet. En fin connaisseur, Jérôme a évalué la quantité de matériaux nécessaires et a demandé des devis, d'un montant total de 500 €. Après avoir échangé avec Monsieur le maire, le feu vert a été donné et la prise en charge par la mairie a été acceptée.

Plusieurs bénévoles du village et d'ailleurs ont ainsi mis toute leur ardeur et leur savoir-faire pour la réfection à l'identique de ce vieux four, partie intégrante du patrimoine du village. Ont-ils compté leurs heures ? Sans doute que non ! Il est vrai que quand on aime, on ne compte pas. Ils ont ainsi refait la voûte extérieure, les joints et dégagé tout le pourtour sur 50 cm pour la pose du gravier. Les personnes qui ont vu ce joli four restauré



ne manquent pas de souligner le travail bien fait des bénévoles qui peuvent être fiers d'eux.

Il était normal que ces derniers aient envie de l'allumer. Le 20 août dernier, il a été mis en chauffe pour y cuire de bons rôtis et du pain. Quel plaisir de savourer ces bonnes choses ! Les bénévoles et les gens du village ont partagé un succulent repas. Ce beau geste de solidarité a permis de mieux connaître ses voisins et de tisser des liens. C'est par des gestes simples que l'on contribue à développer une bonne entente entre tous les habitants, qu'ils soient âgés ou qu'ils soient jeunes.

Peut-être cette initiative donnera-t-elle envie à d'autres Loyatats de rénover le patrimoine cher à nos cœurs. La municipalité les suivra et les encouragera.

Cadre de vie

Illuminations de Noël

Soucieux de ne pas dépasser le budget qui nous est attribué, voire de le réduire, les illuminations ont égayé le centre-bourg avec des guirlandes de lumière bleues et blanches. La plupart décorait les arbres de la place de l'église et ceux de la salle polyvalente. D'autres sujets ornaient les bâtiments publics : mairie, bibliothèque, maison médicale, église et rues principales : rue du Pont avec l'illumination du cerisier, rue du Tertre et rue de Kernéant.



Pour des raisons d'économie, ces illuminations ont été démontées plus tôt, nous avons gagné une semaine.

Merci aux particuliers qui, en cette période de Noël, ont donné de beaux airs de fête à leurs maisons. Elles ont attiré le regard des voisins et des passants qui n'ont pas manqué de les admirer.

Circuit fleuri



Une deuxième plaquette est venue s'ajouter à la précédente. Elle concerne notre commune. Nous l'avons intitulée : « Détour fleuri au pays des Sorciers ». C'est un circuit de 1,8 km dans le bourg. Vous pourrez le suivre en faisant attention aux petits panneaux qui seront prochainement installés.

Si cet itinéraire ravit les Loyatais, il ne peut qu'inciter les gens qui se déplacent sur la Voie Verte ou ailleurs ainsi que les touristes à venir flâner dans notre bourg.

Les autocaristes qui ont stationné quelques jours dans notre commune ainsi que des gens venus assister à des mariages ont apprécié les plaquettes que nous leur avons remis et que vous trouverez chez nos commerçants.

Ce circuit n'est pas figé car il est évolutif puisque des menus travaux sont envisagés pour agrémenter quelques points noirs.

Route fleurie

Dans le « P'tit Loyatais » N°20, vous avez pu lire un encart concernant la création d'un nouvel itinéraire de promenades dénommé : « Balades d'Oust à Brocéliande ».

Une plaquette a été créée en collaboration avec des élus et des responsables de services techniques. On y parle des communes labellisées « villes et villages fleuris ». Il s'agit de : Bohal, Guillac 1 fleur ; Glénac, 2 fleurs ; Josselin, Loyat, Ploërmel, Missiriac 3 fleurs ; et la Gacilly 4 fleurs. Chaque commune a choisi un titre flatteur, et développé dans son article tout ce qui contribue à mettre en valeur son propre cadre de vie. Le but de ce « flyer » est bien sûr d'inviter les gens à faire une agréable sortie qui allie couleurs, senteurs, découverte d'espaces naturels, patrimoine... et donc en un mot curiosité.

Dans chaque office de tourisme, vous pouvez vous procurer ce dépliant. Bonne découverte.

Poubelle du cimetière

Plusieurs personnes se sont posé la question : « Où sont donc les poubelles près du cimetière ? »

Il est vrai que le jour de la Toussaint, nous avons vu des sacs déposés juste à l'entrée alors que les employés communaux avaient fait le maximum pour nettoyer ce lieu. Nous rappelons que des casiers destinés à entreposer les déchets se situent tout au fond, près du grand portail qu'empruntent les marbriers lorsqu'ils doivent effectuer des travaux. Ces deux casiers permettent le tri. Merci d'en prendre note.

Concours des maisons fleuries

Après le passage du jury courant juillet, il faut passer à la notation. Ce n'est pas chose aisée car il y a de très beaux aménagements, de jolies jardinières et parterres de fleurs qui embellissent le cadre de vie de notre commune.

De plus, nous savons que chaque participant réalise son fleurissement selon son inspiration et ses envies. Nous remercions vivement tous ceux qui répondent favorablement à ce concours et nous ne pouvons qu'inciter d'autres à la main verte à venir les rejoindre. Lors de la remise des prix, chacun a le plaisir de voir sa maison en photo. La récompense est la même pour tous puisque c'est une sortie courant juin qui est offerte.

RESULTATS DU CONCOURS DONNES LE SAMEDI 3 OCTOBRE

JARDIN PAYSAGER

- 1- M. et Mme Sébastien LE RAYLézonnet
- 2- M. et Mme Joël ROCHERLa ville Hein
- 3- M. et Mme Roger PHILLIPSLa gare
- 3- Mme Marie DUCHESNESaint-Malo
- 4- M. et Mme Jean-Pierre COUSINCantomheuc
- 5- M. et Mme Alain BRANCHERAUD8 lotissement du Lac
- 6- Mme Denise PELARD17 rue du Stade
- 7- André et Madeleine PERRICHOTTrégadoret

LE JARDIN DE FLEURS

- 1- M. et Mme Philippe CHEFDORKersamson
- 2- M. et Mme Jean-Claude CHEREL.....Le Pont aux Moines
- 3- M. et Mme Henri VAN WYNSBERGHEPenhouët
- 3- M. et Mme Roger JOUVANCELe Pont aux Moines
- 4- M. et Mme Gilbert COURTELTrégadoret

FACADE ET BALCON DE MAISON

- 1- M. et Mme Alain HAMERYTrégadoret
- 2- M. et Mme Yves BECEL11 rue saint Martin
- 3- Mme Mireille JAGUT17 rue mare Rouaud

L'ECO JARDIN

- 1- M. et Mme Jean BALLUE22 rue du 20 janvier 1944

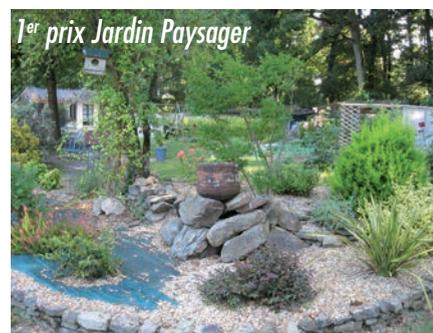
Lors de la remise des prix, nous avons eu une pensée bien spéciale pour Gilbert GOUELLO qui a œuvré pendant de très longues années pour que perdure ce concours.



1^{er} prix façade et balcon maison



1^{er} prix Jardin de fleurs



1^{er} prix Jardin Paysager



1^{er} prix Eco jardin



T.C.L.



Le club a été créé en 1992. Le président fondateur toujours en place se replonge dans les souvenirs.

A l'origine du club, une histoire d'amitié. Pierre-Yves Guillemaud, Jacques Levallois et Jean-Yves Landeau, secrétaire de mairie à l'époque, trois amateurs de tennis se rencontrent régulièrement sur le court. Souvenez-vous, à l'époque il était situé à l'actuel emplacement de la salle omnisports. On y jouait en loisir, pour le plaisir de se voir et d'échanger quelques balles. Par la suite, ont été organisées des mini-rencontres.



La Raquette Loyataise et ses trois disciplines

L'idée de créer une association fait alors son chemin. En octobre 1992, naît « La Raquette Loyataise » sous l'impulsion des trois amis.

35 adhérents à sa création, le club va prendre rapidement de l'ampleur ; 38 licenciés en 1993 pour arriver à 55 en 1997. Il propose différentes activités dans la nouvelle salle omnisports, tennis bien sûr mais aussi tennis de table et badminton. Chaque année, au moins un tournoi dans chaque discipline était organisé et remportait à chaque fois un vif succès. Pour le ping-pong, c'était à chaque fois toute une expédition car ils allaient chercher les tables chez les amis, les voisins et plus loin. Ils faisaient toute une tournée pour en avoir un nombre suffisant. Soulignons l'implication de Thierry Ecorchard, responsable du tennis de table, qui avait lancé en 1994, les premiers pas pongistes auprès des écoles de Loyat. Les tournois dans cette discipline amenaient beaucoup de joueurs y compris de Lorient, Vannes et même

une championne de France en 1994. Le badminton était en vogue. A chaque tournoi, nous avions une quarantaine de participants adhérents ou non au club. Très populaire, le tournoi de tennis en interne était le rendez-vous de l'année à ne pas manquer.

Evènements majeurs qui ont marqué le club

Rappelez-vous, en 95, à l'initiative de Jacques, nous avons lancé les 24 heures non stop de tennis pour le Téléthon. Malgré le froid et la fatigue, nous avons récolté, grâce à la vente de gâteaux et boissons et aux dons 1 500 € en décembre 1996.

Une ambiance familiale et des moments inoubliables : plusieurs années de suite, le club s'est rendu à Paris pour assister au tournoi de Roland Garros. Les membres du club et conjoints partaient en car pour une journée très conviviale et joyeuse. C'était du temps de Kuerten, Bruguera, Agassi ou les sœurs Williams. Quel plaisir de les voir de près. Nous avons même échangé quelques mots avec Henri Leconte, se rappelle Pierre-Yves. Les joueurs loyatais revenaient encore plus forts après avoir attentivement observé les exploits techniques des grands joueurs.





La fusion

1997 fut l'année de création du TCL, le Tennis Club Loyatais, affilié à la fédération française de tennis et présidé par Gildas Bourgeon. Deux clubs fonctionnent alors en parallèle jusqu'en 2004, année de la fusion pour ne garder que le nom de T.C.L. Engagée dans la compétition, l'association a compté deux équipes senior homme, l'une en D3 et l'autre en D2 au championnat du Morbihan. de 2006 à 2009. Encadrés par François Morice puis Nicole Hardy, les entraînements avaient lieu plusieurs fois par semaine.

Juin 2012

Tous les adhérents depuis la création du club étaient conviés à participer aux 20 ans du TCL. Belle affluence pour cette journée anniversaire retraçant les faits marquants au travers d'un diaporama et agrémentée d'un cochon grillé et d'une soirée dansante.

Le club en 2016

Le club TCL, ce sont 27 adhérents dont une équipe de 10 adultes hommes en compétition et 17 jeunes aux entraînements.

Bureau du club : Pierre-Yves Guillemaud président, Yannick Sculo, vice-président, Gwénaél Patier, trésorier et Gildas Bourgeon secrétaire.



Les entraînements des jeunes ont lieu tous les mardis de 17h à 20h répartis en 3 groupes et encadrés par Elise Rafleageau, éducatrice sportive de Ploërmel communauté. Ils jouent sur 2 surfaces, sur parquet à la salle omnisports mais aussi dès que le temps le permet, sur béton-couleur au terrain extérieur communal près de l'Yvel qui a été entièrement rénové en 2013. Chaque fin de trimestre, un mini tournoi-jeunes est organisé agrémenté d'un goûter.

Le 3 novembre 2015, le club a remis des maillots à son effigie aux 17 jeunes joueurs de tennis. Ce projet ne

pouvait se réaliser sans la participation de 4 sponsors de la commune de Loyat, c'est à dire : Nat'tif coiffure, Epi service O p'tit sorcier, Chefdor couverture et la boucherie-charcuterie Ty An Kig. Merci aux donateurs.

Différentes manifestations ont lieu dans l'année notamment la galette des rois, l'assemblée générale début juillet. La journée sport et découverte à Loyat début septembre donne aussi l'occasion de découvrir la discipline ou de jouer avec d'autres adversaires sur le terrain de tennis extérieur. Le midi, le club s'occupait de faire les grillades.

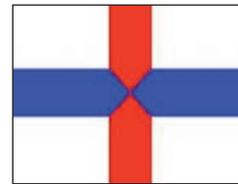


Mot du président

Le T.C.L vous souhaite une excellente année 2016 et espère vous voir en tant que nouvel adhérent ou visiteur lors des matchs de compétition à la salle omnisports (prochaine rencontre le 7 février). Je tiens à remercier tous les membres et licenciés pour leur participation et investissement et les sponsors pour l'achat des maillots aux jeunes joueurs.



Jumelage Loyat - Rivière



Rivière est un village francophone situé en Région wallonne dans la province de Namur, à mi-chemin entre Namur et Dinant. Niché dans une boucle de la Meuse, au creux d'une vallée fluviale et entouré de bois, le village offre un paysage vallonné et champêtre. Rivière est connu pour ses fameuses fraises et un habitant célèbre, Benoît Poelvoorde.



Le Jumelage Loyat-Rivière est une association loi 1901 qui a pour but d'aider les échanges culturels entre les membres de l'association et les habitants de Rivière, village de Belgique. Cette association créée en 1995, fête donc ses 20 ans d'âge et est devenue communautaire. **Elle compte 20 familles réparties sur la Communauté de Communes : jeunes couples, quinquagénaires ou retraités qui se réunissent dans une ambiance bon-enfant 4 fois par an.**

L'association est la plus dynamique des associations de jumelage communautaire. Afin de réduire les coûts du voyage ou de l'accueil et de permettre ainsi à tous de participer, l'association organise 2 festivités devenues traditionnelles : un **théâtre de boulevard** en février mars qui rencontre un succès certain (depuis quelques années, c'est la troupe de Bohal qui se met en scène) et un **cabaret en octobre**, spectacle dînatoire cosy à guichet fermé. A noter sur les agendas, théâtre le samedi 5 mars 2016 et cabaret samedi 22 octobre.

Les rencontres de jumeaux ont lieu tous les 2 ans, une fois à Loyat, une fois à Rivière le week-end de la Pentecôte : repas, voyages et visites sont au programme.

Cette année, pour les 20 ans, les jumeaux riviérois ont été reçus pour trois jours festifs riches d'échanges. Une cérémonie à laquelle ont participé Mme Le Guilly, vice-présidente communautaire chargée des associations, M. Paul Molac, député et les membres de la municipalité et du conseil municipal, a permis de relater le vécu de ce jumelage. Puis, la journée de visite de la côte de Penthièvre : cap Fréhel, Erquy et sa dégustation d'huîtres, Val André, Dahouet, les Sables d'Or, Fort Lalatte, clôturée par le dîner de fête a renforcé des liens déjà forts.

Si vous souhaitez voyager, connaître un nouveau pays, faire de nouvelles rencontres, passer des moments conviviaux, rejoignez-nous au sein de l'association. Il n'y a pas de barrière de la langue.

La prochaine rencontre aura lieu à la Pentecôte 2017 en Belgique.



Les belges à Loyat



C'est Stéphanie Le Tarnec du Freique, qui est à l'initiative du jumelage. Pour la validation de son BTS tourisme, cette jeune fille propose à Mme Santier, alors maire, un projet de jumelage avec une ville européenne. Le conseil municipal est séduit par la proposition et Stéphanie se met au travail en collaboration avec celui-ci, monte un dossier, obtient des contacts avec la ville de Rivière, reçoit une subvention européenne et programme une visite en Belgique. C'est ainsi que Mme le maire, Thierry Ecorchard et elle-même se rendent à la Toussaint à Rivière. On connaît la suite...

Quelques membres de l'association



Mais pourquoi Rivière ?

Ce choix n'est pas un hasard. Deux jeunes motards de Rivière avaient fait étape à Loyat au cours de l'été précédent. Hébergés par des Loyatais, ils avaient reçu à leur tour. Des premiers contacts qui furent donc très fructueux !

A quoi tient un jumelage ?

A une moto, à une jeune fille motivée et une municipalité partante...

Extrait du DISCOURS de la présidente pour la cérémonie d'accueil des Riviérois en mai 2015

Tout d'abord, au nom de tous les membres loyatais de notre association permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue

Vous nous avez apporté le soleil. Gageons qu'il brille tout le WE.

Cette année, nous fêtons le 20^e anniversaire des premiers échanges entre nos deux pays qui se concrétiseront par un jumelage et la signature d'une charte début 1997.

Notre jumelage, c'est un savant mélange de bière et de cidre, de frites et de galette.

En tout cas un très fin et juste mélange puisque cela fait maintenant 20 ans que les membres montrent leur détermination à faire vivre ce jumelage. 20 ans : des noces de porcelaine mais qui n'a pas cassé.

Certains membres nous ont quittés depuis notre dernière rencontre. Nous aurons bien sûr une pensée pour eux au cours de ce WE. D'autres nous ont rejoints et des jeunes. De quoi insuffler un sang neuf, des idées, de l'énergie à nos associations.

Un jumelage, c'est d'abord des valeurs humaines fortes véhiculées à travers rencontres et échanges : l'ouverture aux autres, la tolérance, l'acceptation de toutes les différences. Notre jumelage a ouvert à la découverte, a créé des amitiés et a renforcé les liens tissés entre nos 2 communautés.

Un jumelage, c'est aussi une dynamique au sein d'une commune car chacun des membres des comités, à Loyat comme à Rivière est convaincu de son rôle, et met son talent, ses compétences, son énergie au service du jumelage à travers des animations. Il est à la fois artisan de la réussite du jumelage et acteur de l'animation de sa commune. A Rivière : soirée karaoké, soirée tartiflette, fête du canal en juillet. A Loyat, soirée théâtre, soirée cabaret. Sans votre participation aux événements locaux, sans votre adhésion aux principes du jumelage, nous ne serions pas là à fêter cette aventure de 20 ans d'âge.

Un jumelage, c'est enfin et surtout des moments partagés, des rires, des instants dans la vie qui font oublier le quotidien, les soucis. Des visites, des repas, de la danse. C'est le programme de ce WE. Nous espérons qu'il vous plaira.

Que dire de plus : sinon souhaiter des nouvelles années riches d'échanges, mais aussi riches de nouveaux membres. .

Bon anniversaire à tous. Longue vie au jumelage LOYAT RIVIERE.

*Laurence Tréhorel,
Présidente du comité de jumelage Loyat-Rivière*

BUREAU

- Laurence TREHOREL, Présidente06 82 25 12 43
- Odile SANTIER, Trésorière02 97 93 05 39
- Monique CHEREL, Secrétaire02 97 93 05 70

Loyatais à l'honneur



Charles Le Moine

Discours lu par les élèves des deux écoles de la commune le samedi 3 octobre 2015, lors de la remise de la médaille de la commune.

Monsieur Le Moine,

Choisi par mes camarades de classe, je suis heureux de rappeler ce que vous avez fait dans la Résistance au cours de la seconde guerre mondiale qui a débuté en 1939 et s'est terminée en 1945.

Vous faisiez partie du groupe Ange LE BORGNE, frère de votre épouse qui habitait Henlée. Tous les résistants étaient placés dans divers endroits pour mieux surprendre les Allemands qui longeaient principalement les lignes de chemin de fer et les cours d'eau. Votre épouse Madelaine était également une résistante très engagée. Vous étiez prêt à riposter à toute attaque, tout en étant homme de l'ombre.

Aujourd'hui, âgé de 92 ans, vous faites partie des derniers survivants des F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur). Vous avez courageusement combattu et grâce à vous, avec l'arrivée des Américains, vous avez repoussé ces ennemis qu'étaient les Allemands. Vous avez parfois servi de guide les nuits où se préparait un sabotage de ligne de chemin de fer.

Patriote dans l'âme, vous honorez de votre présence toutes les cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai date à laquelle l'armistice a été signé. Vous connaissez le prix de la liberté et de la paix. C'est grâce à vous et à tous vos camarades qu'aujourd'hui la France est un pays libre. Nous ne savons pas apprécier suffisamment la chance que nous avons de pouvoir nous déplacer sans être sur le qui-vive. Tant d'expatriés aujourd'hui fuient leurs pays à cause de la guerre.

Le 11 novembre prochain, je vais motiver mes camarades pour assister à la cérémonie commémorative, car nous avons un devoir de mémoire.

Merci pour toutes vos jeunes années passées à combattre l'ennemi.

Au nom de mes camarades, je vous offre toutes mes félicitations. Que vous viviez encore longtemps et que vous connaissiez une retraite paisible. Elle a été si bien méritée.



Victor Hamonet

Discours lu par les élèves des deux écoles de la commune le samedi 3 octobre 2015, lors de la remise de la médaille de la commune.

Monsieur Hamonet,

Comme je suis fier aujourd'hui de vous rendre hommage pour tout ce que vous avez fait au cours de la Résistance, lors de la seconde guerre mondiale.

Le lieutenant Henri CORTA, né en Vendée le 28 juin 1921 était parachuté en Bretagne avec deux autres personnes : André BERNARD et Francis FOLIN. C'était en 1944. Ces trois parachutistes ont alors rejoint le village de Kersamson où ils ont été hébergés chez Monsieur et Madame URIEN. Ils ont contacté des résistants à Loyat et dans les environs. Vous vous êtes engagé à leur côté, sans hésiter.

Le 8 juillet 1944, un parachutage a eu lieu à « La Mare aux oies ». Tombèrent du ciel : des centaines d'armes, du matériel militaire, des conserves, des chaussures, des cigarettes et des allumettes. Poids total livré : 8 tonnes environ.

Les cultivateurs de Crétudel, de Crénion, de Kerbois, de Kerpiton et de Canthomeuc sont arrivés avec leurs chevaux et leurs charrettes pour effectuer le transport. Ils ont creusé et enfoui ces containers avec votre aide et celle de vos camarades résistants.

Vous avez effectué ce travail presque sous le nez des Allemands puisqu'ils se trouvaient dans le bourg. Vous avez donc risqué votre vie. Lorsque les Américains ont débarqué, les Allemands ont reflué et vous, vous aviez ordre de les retenir le plus longtemps possible. Posté sur la ligne de chemin de fer devenue aujourd'hui la Voie Verte, le 7 août 44, votre camarade Jean CHEREL a été mortellement blessé et vous, vous avez été victime de blessures. Après votre convalescence, vous avez rejoint « La Poche de Saint-Nazaire » à Redon.

En janvier 45, à Vannes vous avez passé votre permis de conduire et vous avez été envoyé à Erdeven le 8 mai dans « La Poche de Lorient ». Le 20 juin vous êtes parti à Châteauroux et à Saint-Michel de Brenne. Le 12 novembre, vous avez fait vos préparatifs pour partir en Allemagne. Le lendemain, vous avez pris la route pour ce pays. Ce n'est qu'en août 46 que vous êtes revenu en Bretagne.

Par décret du 23 avril 2015, vous avez appris votre nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. La parution a eu lieu au journal officiel de la République Française.

Le samedi 9 mai 2015, sur invitation, avec votre épouse et vos enfants vous vous êtes rendus à la mairie d'Étel. Conviés, vous avez assisté à la cérémonie du 70^e anniversaire de la libération de la poche de Lorient. Monsieur le Ministre de la Défense, Monsieur Jean-Yves le DRIAN, vous a élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur :

HAMONET Victor, artilleur, blessé et cité.

Il a fallu attendre vos 90 ans pour que l'on vous décerne cette reconnaissance. Vous nous avez dit que vous la partagiez avec tous vos camarades FFI de Loyat.

Pour nous qui sommes bien jeunes, quel bel exemple d'engagement ! Grâce à vous, nous pouvons vivre dans la liberté et dans la paix. Nous vous disons merci et nous vous offrons nos sincères félicitations. Tous retenons la belle phrase écrite par Monsieur CORTA : « Qui ose gagne ».

Loyatais à l'honneur

Debora Lima et Ruben Campos



Ruben et Debora habitent à Loyat depuis avril 2015. Ils exercent leurs professions au sein du cabinet médical de notre commune. Ruben est en effet dentiste et Debora, son amie, est son assistante.

Où avez-vous grandi ?

Nous sommes tous les deux originaires de Porto. Moi, j'habitais dans une ville de 175 000 habitants qui s'appelle Matosinhos, très proche de la mer. Débora a grandi à Valongo, une ville située davantage à l'intérieur des terres et qui compte 95 000 habitants.

Quelles études avez-vous suivies ?

Débora a suivi des cours d'expert-comptable à l'Institut supérieur de comptabilité et d'administration de Porto, et son master de gestion à l'Université Portucalense.

Moi, j'ai fait un master à l'Institut supérieur des sciences de la santé de Porto-Nord, et ma spécialisation en chirurgie buccale à la Faculté de médecine dentaire de Porto.

Comment avez-vous appris le français ?

Nous avons appris le français au cours de nos études, quand nous étions au collège et au lycée. Nous avons surtout suivi des cours intensifs de français au Portugal pendant les 6 mois qui ont précédé notre arrivée à Loyat : des cours d'une durée de 2h30, 3 fois par semaine.

Parlez-nous du système de santé au Portugal ?

Le système de santé au Portugal est très différent du système de santé français. Au Portugal, il n'y a pas de remboursement sur les soins. Le bénéficiaire du système de santé paie une petite somme, appelée ticket modérateur, dans les centres de santé et dans les hôpitaux publics. Il existe aussi un nombre très important d'établissements de santé privés, ainsi que des professionnels de la santé qui exercent en tant qu'indépendants pour compléter l'offre de soins. Ils proposent ainsi des services sous un régime privé. C'est ce qui se passe avec la médecine dentaire car pratiquement tous les chirurgiens-dentistes sont indépendants et privés, sans aucun remboursement des soins pour les bénéficiaires.

Comment s'est passée votre arrivée à Loyat ?

Notre arrivée à Loyat s'est très bien passée. L'intégration dans la commune a été rapide et facile. Nous avons reçu toute l'aide et la sympathie des personnes de Loyat. Nous avons aussi eu l'opportunité de bien connaître la jolie région de Ploërmel : très calme, accueillante et très bien située car nous sommes proches des grands centres urbains comme Rennes, Vannes et Nantes. Nous aimons vraiment le Golfe du Morbihan, Quiberon et Saint-Malo.

Quels sont vos loisirs, vos passions ?

Nous aimons beaucoup le sport.

Moi j'adore le football : jouer au ballon, regarder les matchs à la télévision et surtout aller au Stade de Benfica à Lisbonne.

Débora aime la natation.

Voyager, c'est aussi une des nos grandes passions. C'est important de connaître différents pays et leurs cultures, découvrir le monde. Comme nous aimons beaucoup la mer et la plage, quand nous pouvons associer une belle plage à une visite culturelle, ça nous plaît vraiment.

Maintenant que nous sommes un peu loin de chez nous, nous apprécions de retourner à Porto pour rendre visite à notre famille et à nos amis.

Une autre chose qui nous amuse beaucoup, ce sont les sorties avec nos amis français. Ces moments conviviaux et amicaux sont vraiment très importants pour nous.

Quels sont vos projets ?

Pour le moment, notre grand projet est le développement du cabinet dentaire de Loyat. Continuer à faire encore mieux et aider les personnes qui ont besoin de soins. Nous aimerions aussi finaliser nos études en préparant un doctorat. Au niveau personnel, il y a aussi beaucoup de choses et de rêves à réaliser.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est un établissement public chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale. L'administration de cette structure est assurée par un conseil d'administration présidé par le maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, d'habitants de la commune représentant des associations sociales.

Le CCAS de Loyat, présidé par le maire Denis TREHOREL, se compose ainsi de 4 élus municipaux, membres de la commission sociale (Delphine MAINGUY, Nadège DEMOLLIENS, Viviane LE BORGNE, Odile SANTIER) et de 4 représentantes d'associations sociales (Monique BECEL, Marie-Thérèse DESLANDES, Joëlle HUET, Madeleine POIRIER). Le CCAS se réunit plusieurs fois par an en présence de Sylvie JASLET, adjointe administrative au secrétariat de la mairie et en charge du domaine social, pour participer, entre autre, à l'instruction des dossiers d'aide sociale.

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Les actions varient d'une commune à l'autre et sont fonction des ressources propres dont il dispose.

Voici les actions retenues par le CCAS de notre commune :

- Attribution d'aides financières par le biais du FSL (Fond Solidarité Logement) pour aider les personnes rencontrant des difficultés à régler leurs factures d'électricité ou d'eau. Après étude de la situation et sur conditions de revenus, les membres du CCAS émettent un avis et se prononcent sur le pourcentage de la répartition de l'aide (part du CCAS, part du conseil départemental et part du bénéficiaire). Par ailleurs, des aides ponctuelles peuvent également être attribuées lors d'évènements dramatiques comme un incendie par exemple.
- Attribution d'une subvention à chaque école à l'occasion des fêtes de Noël. Elle permet ainsi aux enfants de se voir offrir des cadeaux et un goûter de Noël.
- Organisation d'un repas pour les habitants de Loyat de plus de 75 ans. Il a eu lieu le dimanche 29 novembre 2015 à la salle polyvalente. Il a réuni 95 convives dont plus d'une dizaine venait pour la première fois. Ce repas a été l'occasion pour la commune de rendre hommage à ses aînés.
- Portage de colis de Noël à domicile ou en milieu hospitalier pour les personnes invitées au repas mais qui ne peuvent se déplacer ou qui ne souhaitent pas venir. Cette visite est très appréciée et les membres du CCAS y sont très attachés.

Membres du CCAS et les doyens lors du repas des aînés



Informations diverses

DANS LE NOIR
DERRIÈRE LE CAR
**IL EST VITE
TROP TARD!**
Et vous ? Que pouvez-vous
faire pour l'éviter ?



TRANSPORTS SCOLAIRES,
C'EST AUSSI NOTRE AFFAIRE

TINO
Morbihan

**VICTIME D'UN ACCIDENT
CAUSÉ PAR UNE AUTRE PERSONNE ?**



SPORT AGRESSION
MORSURE ACCIDENT

Le coût des soins sera
supporté par l'assurance
du responsable et non par
la collectivité

3646 Service 0,06 € / min
+ prix appel

Déclarez-le
toujours à votre
médecin et à
l'Assurance
Maladie !

"Ensemble, préservons notre système de santé !"

Assurance
Maladie
MORBIHAN

Devenir propriétaire ? C'est le moment....



Le Prêt à Taux Zéro (PTZ), destiné aux primo-accédants, est renforcé depuis le 1^{er} janvier dernier : outre les modalités de calcul du prêt qui entraînent une réévaluation sensible de son montant, il est désormais possible de bénéficier de ce financement, non seulement pour le neuf, mais pour l'acquisition d'un logement ancien et la réalisation de travaux et ce, sur l'ensemble des communes morbihannaises (pour mémoire, seules 95 communes sur les 261 étaient éligibles en 2015 !).

Quel que soit le stade de votre réflexion, l'ADIL du Morbihan peut vous accompagner, gratuitement et en toute neutralité, dans votre projet d'accession, tant sur le plan financier que sur le plan juridique. Des juristes spécialisés dans le domaine du logement sont à votre disposition, soit dans les centres permanents de Vannes ou de Lorient, soit dans l'une des 29 permanences assurées sur l'ensemble du territoire morbihannais. Un seul numéro : 0.820.201.203 (0.09 €/mn).



ADIL56/AGENCE DEPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Adresses de contact de l'ADIL du Morbihan :

Parc d'activités de Laroiseau - 14 rue Ella Maillart - 56000 Vannes
2 C, boulevard Franchet d'Esperey - 56100 Lorient

Piégeage des ragondins sur notre commune

En 2015, le piégeage des ragondins s'est effectué du 10 novembre au 14 décembre 2015.

Huit piégeurs ont participé aux prises avec 4 cages chacun. Durant cette campagne intensive, 66 ragondins ont été prélevés et 25 autres en piégeage d'entretien soit un total de 91 ragondins contre 175 en 2014 (en baisse, certainement à cause de la sécheresse). La municipalité remercie les piégeurs qui ont œuvré au cours de cette campagne.

Liste des assistantes maternelles

Vous trouverez ci-dessous la liste des assistantes maternelles agréées, et qui sont susceptibles d'accueillir votre enfant. Il est à noter que les départs et les places vacantes sont très fluctuants.

- **BRISSET Sylvie** - 3, lotissement du Lac - 56800 LOYAT - 02.97.73.84.41.
Disponibilités non communiquées. Observations : horaires atypiques (6h-21h), nuits, samedis, remplacements.
- **JIGOREL Evelyne** - Le Bas des Grées - 56800 LOYAT - 06.23.59.44.78. Aucune disponibilité à ce jour.
- **JOURNEE Sarah** - 11 Rue du Four Trégadoret - 56800 LOYAT - 02.97.93.05.16 - 06.84.48.92.65.
4 Agrément(s) A l'immédiat. Observations : enfants à partir de 17/18 mois
- **DUBOIS Stéphanie** - Trégadoret - 10 rue du Four - 56800 LOYAT - 02.97.72.11.10.
1 Agrément A l'immédiat. Observations : accueil à partir de 7h le matin.
- **HAGUET Béatrice** - 28 rue du barrage - 56800 LOYAT - 06.20.90.12.36.
3 Agrément(s) A l'immédiat. Observations : remplacements.
- **HAUPAS Sylvie** - 18 rue du Barrage - 56800 LOYAT - 02.97.93.04.23.
1 Agrément A l'immédiat. 2 Agrément(s) A l'immédiat. Observations : tôt le matin 6h.
- **GUIBOUX Valérie** - Le Freique - 56800 LOYAT - 02.97.93.01.37 - 06.46.28.48.13.
1 Agrément Libre le 01/01/2016.
Observations : samedis matin. Samedis toute la journée occasionnellement, remplacements.
- **JAGU Chantal** - 15 rue du bois Garin Le Freique - 56800 LOYAT - 02.97.93.02.83 - 06.06.47.97.78
Disponibilités non communiquées. Observations : samedis matin, remplacements.
- **FOLLEVILLE Christine** - 2, rue Le Valley - La Ville Cadio - 56800 LOYAT - 02.97.93.09.05.
06.18.12.69.03. Disponibilités non communiquées. Observations : tôt le matin jusqu'à 18h30.

Nous vous remercions de nous faire connaître le résultat de vos démarches.

Relais Assistantes Maternelles - Centre Intercommunal d'Action Sociale - Maison de l'Enfance
Rue Pierre de Coubertin - 56800 PLOËRMEL - Tél : 02.97.73.57.95 - mail : ram@ploermel.com





JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD-OUEST
Centre du service national de Brest

Le recensement CITOYEN OBLIGATOIRE

RCO



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Ce que dit la loi

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire et indispensable** pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois ?

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire **sereinement** et **sans retard**, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.



Avez-vous pensé au e-recensement ?

Le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) met à la disposition des communes ce service en ligne innovant (e-recensement) pour simplifier la vie des usagers.

Déjà plus de 3 200 communes de raccordées. Pourquoi pas vous ?

Renseignements :

<http://telechargement.modernisation.gouv.fr/EspaceDocumentaireMSP/particuliers/demarches-en-ligne/rco/index.html>

Formulaire de raccordement :

<https://mdel.mon.service-public.fr/mademarche/sfjsp?interviewID=BouquetService>

Pour plus d'informations, contactez directement le centre du service national de Brest :

Pour les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan

☎ 02 98 37 75 58

csn-brest.sec.fct @ intradef.gouv.fr



www.defense.gouv.fr/jdc



Annuaire des associations

NOM	ACTIVITÉ	PRÉSIDENT-ADRESSE
Amis jumelage loyatais riviérois	Comité de jumelage avec la Belgique	Laurence TREHOREL Penhouet - 56800 LOYAT
APEL	Suivi des activités de l'école Ste Jeanne d'Arc	Jérôme BONNARD 23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
Association d'Education Populaire AEP	Gestion des bâtiments de l'école Ste Jeanne d'Arc et de divers terrains	Pascal JOSSO 19 rue du Stade 56800 LOYAT
Basket Club Loyatais	Basket	Rozenn GICQUEL 11 av du Ninian - 56120 HELLEAN
Chapelle et four de Trégadoret	Entretien du patrimoine : chapelle et four	Alain HAMERY Trégadoret - 56800 LOYAT
Club des Sorciers	Club du 3 ^e âge organisation de réunions et sorties	Bernard HALLIER Kersamson - 56800 LOYAT
FFI	Association des anciens des forces françaises de l'intérieur	Charles LEMOINE 3 place de l'Église - 56800 LOYAT
Garde de l'Yvel	Football	Gérard PICHERY 6 rue des Bignards Trégadoret 56800 LOYAT
La Compagnie Grise	Escrime de spectacle	Samuel CHARLES Penhouet - 56430 NEANT/YVEL
La Pastourelle	Danses bretonnes	Françoise ROUSSEL 6 rue des Alouettes - 56800 LOYAT
La sauvegarde de la chapelle de Crétudel et de la fontaine Saint Colomban	Entretien du patrimoine culturel et religieux	Patrice VANTIGHEM Crétudel - 56800 LOYAT
Les Amis de Théodore Botrel	Organisation de manifestations au profit de l'école Théodore Botrel	Manuella COSNARD 5 lot. du Lac - 56800 LOYAT
Les volants loyatais	Badminton loisir	Stéphane LOHAT 6 rue du Barrage - 56800 LOYAT
Loyat Volley Club	Volley loisir	Joël URVOY 9 rue de la Chapelette - 56800 LOYAT
OGEC	Gestion de l'école privée et organisations des manifestations (repas, kermesse)	Anne-Gaëlle JAGOUDEL Rue Haute - 56800 LOYAT
Paroisse	Préparation des différentes cérémonies religieuses Visites des malades, animation des veillées funéraires	Marie DUROC Caulne - 56800 LOYAT
Planeurs de Brocéliande	Formation et pratique du planeur	3 rue du Stade - 56800 LOYAT Aérodrome - 56800 LOYAT
Société de chasse	Pratique et gestion de la chasse	Pascal LAHAYE La Butte aux Entes - 56800 LOYAT
Tennis Club Loyatais	Tennis loisir et compétition	Pierre-Yves GUILLEMAUD 2 rue St Colomban Crétudel 56800 LOYAT
ULM Club	Pratique de l'ULM	Guillaume TANGUY Aérodrome - 56800 LOYAT
UNC-AFN LOYAT	Association des anciens combattants d'Afrique du Nord	Marcel CHEREL 3 rue du Stade - 56800 LOYAT
VTT Loyat	Pratique du VTT en loisir et compétition	Vincent BERTHIER Tréguier - 56800 LOYAT

CALENDRIER des festivités 2016

JANVIER

10

Vœux du Maire

FÉVRIER

6

AFN

Assemblée générale

13

GDY

Bœuf bourguignon

27

Ecole Théodore Botrel

Bal costumé

MARS

5

Comité de Jumelage

Théâtre

13

Société de chasse

Repas

19

Ecole Ste Jeanne d'Arc

Couscous

20

Club des Sorciers

Repas

AVRIL

3

VTT LOYAT

Randonnée VTT et pédestre

MAI

8

AFN

Cérémonie commémorative

14 (à confirmer)

GDY

Repas Brocéliande Sport nature

JUIN

5

Ecole Ste Jeanne d'Arc

Vide grenier

11

Les Amis de Théodore Botrel

Fête de l'école

JUILLET

24 (à confirmer)

Chapelle et four de Trégadoret

Pardon

AOÛT

28

Association Chapelle de Crétudel

Pardon de Crétudel

SEPTEMBRE

10 ou 27 août (à confirmer) Associations sportives

journée sport et découverte

OCTOBRE

8

Pastourelle

Fest-noz

22

Comité de Jumelage

Cabaret

NOVEMBRE

11

Commune

Cérémonie commémorative suivie du verre de l'amitié

12

Ecole Ste Jeanne d'Arc

Raclette

20

Paroisse

Repas

DÉCEMBRE

4 (à confirmer)

CCAS

Repas

10

Ecole Théodore Botrel

Marché de Noël et Arbre de Noël

12

Ecole Ste Jeanne d'Arc

Arbre de Noël